

SPORTS
LES RAFALES RESTENT
DANS LA CAVE D 1



MAGAZINE
LE SUICIDE « D'ÊTRE »
DES JEUNES C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 26 MARS 1997

www.lesoleil.com

BUDGET LANDRY 1997-1998



BAISSE DES IMPÔTS

■ Réduction de 15 % de l'impôt des ménages gagnant moins de 50 000\$. Réduction de 3 % pour les ménages gagnant 50 000 \$ et plus.

HAUSSE DE LA TAXE DE VENTE

■ Hausse de la taxe de vente de 6,5 à 7,5 % au 1^{er} janvier 1998.



FISCALITÉ

■ Le budget du ministre des Finances prévoit une réforme de la fiscalité qui touchera tous les contribuables.

NOUVEAUX FONDS

■ Création de fonds d'investissements et de développement de 509 millions \$.

CULTURE ET SANTÉ

■ Investissements de 700 millions \$ dans la culture et les réseaux de la santé de l'éducation.



PELLETAGE AUX MUNICIPALITÉS

■ Le budget du ministre Landry prévoit le transfert de 650 millions \$ de compressions sur deux ans.



POURBOIRES

■ Les employés de l'hôtellerie et de la restauration devront déclarer leurs pourboires au fisc.



CIGARETTES

■ Hausse de 28 ¢ la cartouche de 200 cigarettes.

IMMATRICULATION

■ Augmentation de 28 \$ des droits d'immatriculation et des droits sur les automobiles de luxe.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Des surprises

L'impôt des particuliers baisse, mais la taxe de vente augmente

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre des Finances Bernard Landry a déposé hier un budget qui annonce des baisses de l'impôt des particuliers à compter du 1^{er} janvier 1998, mais ce répit sera financé par une hausse de 1% de la taxe de vente à la même date.

Le second budget du ministre Landry comprend plusieurs surprises de taille.

Tout d'abord, poussé par l'Ontario, le budget introduit une importante réforme de la fiscalité des particuliers qui devrait profiter aux familles à revenu moyen. La baisse d'impôt sera de 15% pour une famille gagnant moins de 50 000 \$ et de 3% au-delà de ce seuil. 200 000 contribuables à faible revenu ne paieront plus aucun impôt. On annonce aussi un formulaire d'impôt simplifié.

« C'est sûr que ce qui se passe en Ontario nous donne un défi supplémentaire, il faut que notre régime fiscal demeure concurrentiel », a indiqué le ministre Landry devant les journalistes.

Ce gain est annulé cependant par la décision du gouvernement de hausser la TVQ de 1% (de 6,5% à 7,5%) le 1^{er} janvier, ce qui devrait lui rapporter 169 millions \$ de plus cette année et

675 millions \$ les années subséquentes. Il revient ainsi sur ses pas puisque le premier ministre Bouchard avait rayé l'an dernier une augmentation de la TVQ.

Le ministre Landry a noté hier l'effet combiné de ces deux mesures est neutre pour l'État qui fait le calcul que cet argent ainsi dégagé va soutenir la consommation ou l'épargne.

Autre élément-surprise, après les taxes scolaires, le budget Landry laisse présager une hausse des taxes municipales puisqu'il transfère 625 millions \$ de compressions d'ici deux ans aux municipalités. Québec leur

Un transfert qui laisse présager une hausse des taxes municipales

Voir SURPRISES en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Un impact différé Page B 1
- Sus aux pourboires Page B 2
- Les réactions Page B 3



Le premier ministre Lucien Bouchard a chaleureusement applaudi son ministre des Finances, Bernard Landry.



Michel David

Quand Landry se prend pour Parizeau

Bernard Landry était le premier à reconnaître que son budget de l'an dernier était « plate ». Son ego n'en aurait sans doute pas toléré un deuxième de la même farine.

Celui qu'il a déposé hier est tout sauf « plate ». Personne ne s'attendait à un brassage de cette envergure au chapitre de la fiscalité des particuliers qu'il a modestement qualifiée de « plus importante du dernier quart de siècle ».

Avec son plan pour stimuler les investissements, on pourrait dire que M. Landry a renoué avec la tradition des grands budgets-spectacles auxquels nous avons habitués Jacques Parizeau.

Il ressentait cette même envie irrésistible d'appuyer sur tous les boutons à la fois. L'utilisation des sociétés d'État, notamment la SGF, comme leviers économiques, était aussi une de ses spécialités.

Voir LANDRY en A 2 >

La marina asséchée



Le bassin de la marina du port de Québec s'est vidé soudainement, il y a quelques semaines, à cause d'un trou de quatre pieds dans le ciment de l'écluse. Trois scaphandriers s'affairaient vendredi à injecter des centaines de mètres cubes de béton pour boucher cette ouverture, ainsi qu'un trou énorme créé sous l'écluse par l'érosion. Détails en page A 3

Menace de débrayage des enseignants de la CSN dans les cégeps

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les négociations sont au point mort entre le gouvernement et la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN). Frappés par la loi 104, les 12 000 enseignants du collégial représentés par la CSN n'écartent pas la possibilité d'une grève générale.

« Nous laissons quelques jours à nos membres pour encaisser le coup et nous verrons bientôt pour la suite des choses », a indiqué le président de la FNEEQ-CSN, Oliva Bouchard, en signalant qu'une grève du zèle battait actuellement son plein et que « ça commençait à énerver pas mal de monde » dans le réseau.

Il a tenu à rappeler que la fédération avait déjà un vote de grève de ses membres en poche et que l'on profitera, demain, d'une rencontre des hautes instances de la FNEEQ-CSN pour déterminer si l'option d'un débrayage général tient toujours.

« Il faut se souvenir que le vote de grève avait été donné au moment où les syndicats des sec-

teurs public et parapublic votaient pour un débrayage de tous les syndicats. Nos membres sont-ils prêts à sortir seuls dans la rue ? Ce n'est pas impossible », a indiqué M. Bouchard.

Contrairement à la Fédération des enseignants de collège (FEC-CEQ) et de la Fédération autonome du collégial (FAC), la FNEEQ-CSN n'a pas convenu d'une entente avec le gouvernement ce qui fait en sorte qu'elle tombe entre les griffes de la loi 104, la Loi sur la diminution des coûts de main-d'oeuvre dans le secteur public et donnant suite aux ententes intervenues à cette fin.

Déjà, une grève du zèle énerve bien du monde

Voir CÉGEPS en A 2 >

LA RÉGION



OTS

Les enfants Quéze sont réunis et la maison de Saint-Casimir sera rasée en fin de semaine.

PAGE A 5

LA MÉTÉO



Maximum 3, Minimum -6

Nuageux, un peu de pluie se changeant en neige ce matin. Demain, éclaircies. Détails page C 2

QUÉBEC, 101¢ ANNÉE, NO 87
FLORIDE, 1.65 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

COUPONS HYDRO-QUÉBEC

7,00%*
Investissez 15 500\$ aujourd'hui et obtenez 25 000\$ le 15 avril 2004.
rendement annuel garanti. Adressé au PEER.
*TALIX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS.
Guy Desautels 682-2523
1-800-463-5000
ScotiaMcLeod Membre FCFE
Tisser des liens durables

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 25-03-97

9-8-0

8-4-8-3

EXTRA

529165

BANCO

tirage du 25-03-97

2-3-4-6-7-9-19-20-24-32-38-45-51-52-
53-54-55-57-67-69

RÉFLEXION

« L'enfer est pavé de crânes de prêtres. »

(Saint Jean Chrysostome)

C'ÉTAIT HIER

1991 — La Commission Bélanger-Campeau dépose son rapport.

1989 — Yasser Arafat est nommé président de l'État palestinien par le Comité exécutif de l'OLP.

1953 — Le premier vaccin contre la poliomyélite est mis au point aux États-Unis par le docteur Jonas Salk.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 7
Le Québec et le Canada 8 à 13
Le Monde 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 12
Bourses 7 et 8
Opinions 11 et 12

CAHIER C

Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 4
Annonces classées 6 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas 1
Réel Labbé 5
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

SURPRISES
28\$ de plus pour l'immatriculation

Suite de la Une

suggère de comprimer leurs coûts de main-d'oeuvre pour éviter de pénaliser les contribuables.

Pour cette année le budget Landry va puiser 786 millions \$ de plus dans les poches des contribuables. Ce sont les grandes entreprises qui feront principalement les frais de cette décision puisqu'on reporte à nouveau un remboursement de TVQ qui leur aurait rapporté 517 millions \$ cette année. « C'est le prix qu'elles doivent payer pour participer au redressement des finances », a commenté le ministre Landry.

Les automobilistes devront verser pour leur part 28 \$ de plus pour l'immatriculation de leur véhicule ce qui va rapporter 105 millions \$. Pour le reste, le budget Landry va chercher 220 millions \$ en accentuant la lutte au travail au noir et 25 millions \$ en contrôlant le monde à pourboire.

À ce chapitre le budget va imposer un minimum de 8% aux gens de l'hôtelle-

rie et de la restauration qui devront signer une entente écrite avec leur employeur. Ceux-ci pourront, par contre, profiter de l'assurance-emploi et de la Régie des rentes.

La taxe sur le tabac est augmentée de 28 cents la cartouche et le budget institue une nouvelle taxe pour les voitures de luxe de plus de 40 000 \$ qui va lui rapporter un maigre 1 million \$ cette année.

POUR L'EMPLOI

Le budget du ministre Landry se consacre parallèlement à la création d'emplois en créant un Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE). Québec souhaite que l'effet-levier va générer pour plus de 4 milliards \$ d'investissements privés d'ici 18 mois.

Nouvelle attente, Québec annonce qu'il va investir 763 millions \$ pour rénover ses hôpitaux et ses écoles et 40 millions \$ pour des systèmes de traitement des fumiers agricoles.

Notons que ce budget hausse le bud-

get consacré à l'amélioration du réseau routier, mais, surtout, ouvre la porte au privé pour la construction d'autoroutes. Québec veut établir, liton, un partenariat avec le privé dans le cas de la construction de nouvelles autoroutes.

Dans son budget le ministre Landry indique son intention d'annuler une série de décrets dans le bois ouvré et le verre plat et d'injecter 100 millions \$ sur trois ans pour créer des emplois étudiants. Soulignons que ce budget confirme toutes les cibles budgétaires que s'était fixées le gouvernement si bien que le déficit sera ramené à 2,2 milliards \$ dans un an.

Interrogé par les journalistes le ministre Landry a expliqué qu'il avait décidé de mettre de l'avant une série de réformes « pour donner de l'espoir ».

« Le climat est très lourd, il faut chasser cette perception de fatalité comme quoi on ne peut rien faire. Ça peut être payant dans peu de temps », de conclure le ministre qui a terminé son discours sur une note référendaire.

CÉGEPS
Lettre à
Lucien
Bouchard

Suite de la Une

Oliva Bouchard n'est pas bien fier des « concessions » faites par la FEC-CEQ et la FAQ. « Elles ont conclu en acceptant des concessions substantielles dans la tâche des enseignants », se plaint M. Bouchard en trouvant particulièrement « cynique » la position de la CEQ qui a refusé, jusqu'à la dernière minute, d'inclure les participants du RRE (Régime de retraite des enseignants) parmi les bénéficiaires des mesures d'incitation à la retraite alors que la CSN s'opposait à cette forme d'iniquité à l'endroit des cotisants au RRE par rapport à leurs collègues qui participent au RREGOP. À la CSN, on affirme que la CEQ n'a surtout pas à se glorifier d'un tel « gain ».

Dans une lettre adressée au premier ministre Lucien Bouchard, le président de la Fédération des enseignants de commissions scolaires, Luc Savard, s'insurge contre la manière dont le gouvernement a mené la dernière ronde des négociations, notamment le non-respect de la signature de la convention collective et le recours à la menace d'une loi spéciale.

« Une telle attitude est inacceptable », écrit le président de la FECS-CEQ, une fédération qui a accepté, sans gaieté de coeur, de sabrer dans ses conditions de travail pour éviter la mise à la retraite de près de 3000 enseignants. « Elle crée un sentiment d'insécurité chez les enseignants et un climat d'instabilité dans les milieux de travail. En outre, cette attitude sappe l'engagement du personnel enseignant pourtant indispensable au moment où s'instaure la réforme du système d'éducation », ajoute M. Savard en demandant au premier ministre de respecter « notre droit à la libre négociation et votre signature ».

Par ailleurs, le Conseil du trésor et les syndicats des secteurs public et parapublic tiendront des « rencontres techniques » aujourd'hui pour tenter de résoudre l'impasse qui fait en sorte que plus de 45 000 salariés de l'État sont soumis de force à la loi 104.

Des syndicats, notamment dans les sociétés d'État et le réseau des universités, ont appris à leur grand étonnement, dans les heures qui suivirent l'adoption de la loi 104, qu'ils étaient visés par la législation.

LANDRY
Le syndrome de Pinocchio

Suite de la Une

M. Landry semble avoir la nostalgie de la belle époque d'avant 1980, celle de *Bâtir le Québec*, quand le PQ donnait volontiers dans le subliminal. Le programme OSE de jadis est devenu le programme FAIRE.

Bien sûr, aujourd'hui comme hier, la poudre aux yeux fait partie de tout bon budget, mais M. Parizeau ne se serait peut-être pas vanté d'accorder un congé fiscal de cinq ans aux nouvelles PME, lui qui se plaisait à dire qu'une PME qui paie de l'impôt devrait changer de comptable.

Peu importe, les libéraux ne pourront plus accuser le gouvernement Bouchard de ne rien faire pour la création d'emplois. À cet égard, M. Landry vient certainement de combler un vide dans le discours péquiste.

On jugera son plan à ses résultats, mais dans ce climat d'intense morosité budgétaire, il donne au moins l'impression qu'il est encore possible de tenter quelque chose.

Si le collègue André Pratte avait retardé de quelques semaines la publication de son *Syndrome de Pinocchio*, le budget d'hier lui aurait sans doute inspiré un nouveau chapitre.

Combien de fois le premier ministre Bouchard a-t-il répété qu'il n'était pas question d'augmenter la TVQ? Cette pauvre Pauline Marois avait beau lui répéter que c'était indispensable, au point d'en être impertinente, il ne voulait pas en démordre. À l'entendre, l'économie québécoise ne le supporterait pas.

Remarque, Jean Campeau l'avait bien dit, dans son budget de mai 1995: un NON au référendum entraînerait inév-

itablement une hausse de la TVQ pour compenser les coupures qu'Ottawa persistait à faire dans les transferts aux provinces. Comme disait M. Parizeau, tant pis si on était assez « nonos » pour voter NON. Vous voyez bien que les politiciens disent parfois la vérité!

Quant à savoir si la baisse des impôts en Ontario explique celles qu'il a lui-même annoncées, le forçant du coup à augmenter la TVQ, M. Landry a réussi à déclarer sans rire: « Nous sommes de ceux auxquels M. Harris n'a pas forcé la main ». On peut bien faire un peu d'humour, non?

Je sais, le budget de l'an dernier avait fixé au 31 mars la date à laquelle les grandes entreprises devaient recevoir un remboursement complet de la TVQ, mais M. Parizeau nous a appris depuis longtemps que les taxes dites « temporaires » ont la vie dure.

Que voulez-vous, c'est la faute du fédéral, qui refuse de nous verser une « juste compensation » pour l'harmonisation avec la TPS. Ce refrain-là aussi, on l'a souvent entendu quand « Monsieur » était aux Finances.

Il y a finalement ces factures de 500 millions \$, que M. Landry a décidé de refiler aux municipalités en échange d'un coup de main pour réduire leurs coûts de main-d'oeuvre.

À cet égard, M. Parizeau voyait quand même les choses d'un oeil différent. « Québec gueule comme un putois quand le gouvernement fédéral ferme les vannes des transferts et lance ses obligations dans la cour des provinces; il adopte pourtant la même stratégie. Ce pelletage dans la cour des municipalités est tout aussi indécent ».

Évidemment, à ce moment-là, il était retourné dans l'opposition.

DIMANCHE 30 MARS

JOYEUSES
PÂQUES

Un achat spécial signé La Guépière!

La camisole côtelée

9.⁹⁹

Confort du coton tricot jersey mini côtes, raffinement de la fine bordure dentelle, de l'encolure lacée. Rég. 14.00*, bikini coordonné 4.99 rég. 6.00*. Blanc



Collection «Lingerie intime»!

Culotte signée «Vogue»

30% de rabais

Faites votre choix parmi des styles en dentelle, coton, mélange de coton jacquardé. Bikini, tanga, culotte française et culotte haute.



Un cadeau exclusif pour le dodo ou la détente!

Le tee-shirt liséré

29.⁹⁵

Microfibre athlétique, nouveau concept de dessous actifs, tee-shirt rég. 35.00*, à coordonner à sa culotte garçon 19.99 rég. 25.00*. Noir sur blanc et vice-versa. P.m.g.



Épaules nues, col montant

Le justaucorps tactel

52.⁰⁰

Silhouette racée dans une pièce moulante, maille côtelée. Le complément parfait sous les vestons, avec vos jeans. Noir ou écru, uni ou rayé. P.m.g.



la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question

**QUÉBEC
À LA
GRANDEUR
DU MONDE**

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
et ses partenaires**

PORT DE QUÉBEC

La marina se vide

Un trou de 4 pieds de diamètre dans le béton

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le bassin de la marina du port de Québec s'est vidé soudainement, il y a quelques semaines, à cause d'un trou de quatre pieds de diamètre dans le ciment de l'écluse. Trois scaphandriers s'affairent depuis vendredi à injecter des centaines de mètres cubes de béton pour boucher cette ouverture, ainsi qu'un trou énorme créé sous l'écluse par l'érosion.

« Heureusement que l'incident est arrivé pendant l'hiver ! » s'est exclamé, hier, le pdg du port de Québec, Ross Gaudreault, au cours d'une entrevue au SOLEIL. Le haut fonctionnaire assure que les assurances couvriront le coût des travaux, évalués à environ 220 000 \$. Le contrat a été confié à Polyhydro, une filiale montréalaise du groupe CRT dont le siège social se trouve à Québec.

Le président de Polyhydro, Gaétan Turgeon, croit que l'injection du béton se terminera demain. L'entreprise procédera alors à la mise à sec de l'écluse afin de l'inspecter sur toute sa largeur, de nettoyer le fond où se sont accumulés des roches et divers déchets, puis de procéder à la consolidation de la partie centrale de l'écluse en coulant par-dessus celle-ci une dalle de béton. Enfin, après l'enlèvement des portes de protection dressées chaque hiver — une opération d'une journée seulement — la marina reprendra son allure normale. Elle sera opérationnelle bien avant l'ouverture de la saison de navigation, début mai.

**On injecte
du béton
pour
colmater
la fuite**

DES MOULES ET DES ALGUES

Le port de Québec est infesté de moules zébrées. Si ces bestioles s'accrochent partout et constituent une nuisance, elles ont le mérite, en revanche, de purifier l'eau. Voilà pourquoi, mieux exposées à la lumière, les algues marines se sont mises à proliférer il y a deux ans. Afin de contrer cette croissance, la direction du port a décidé d'exposer ces algues au gel en abaissant énormément le niveau de l'eau de la marina, fin novembre.



Un trou énorme s'est creusé sous l'écluse centenaire.



Le scaphandrier Alain Rousseau (à gauche) aide son collègue Bryan Crisalli.

C'est au cours de cette opération qu'elle a remarqué une faille dans la vieille partie de l'écluse construite il y a une centaine d'années. Le mouvement des marées a empiré la situation à un point tel que, le 29 janvier, le bassin s'est drainé soudainement. Les autorités portuaires ont immédiatement fait appel à l'expertise de spécialistes en plongée sous-marine et demandé des soumissions.

« Si l'écluse n'avait pas reposé sur des pilotis, elle aurait cédé », n'hésite pas à dire Ross Gaudreault. Le pdg du port de Québec précise qu'avec les travaux en cours et l'addition d'une dalle de béton sur la section centenaire (celle du centre), aucun incident de ce genre ne pourra se produire.

Précisons que la nouvelle partie de l'écluse date de 1984.

**Un « métro »
interrives
coûtera
11 M\$ par an**

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) demande au gouvernement de réaliser le plus vite possible, avec les organismes de transport de la région, un projet de lien rapide interrégional et de réseau régional performant de transport en commun.

Le projet, qui équivaut au métro de Montréal mais avec des autobus, est évalué à 11 200 000 \$ par an et serait financé par une taxe régionale sur l'essence.

La Société de transport de la CUQ (STCUQ), le Réseau Trans-Sud, l'OMIT des Chutes-de-la-Chaudière, ainsi que la Traverse Québec-Lévis sont les parties intéressées par le projet.

Le premier volet, c'est le lien rapide interrégional qui vise l'amélioration du transport en commun dans l'agglomération (Rive-Nord/Rive-Sud) par une réorganisation des réseaux structurée autour d'un centre d'échanges et de la traverse de Lévis, par la mise en place de stationnements d'incitation en tête des ponts et à la traverse sur la Rive-Sud, par une extension des dessertes et une augmentation des fréquences sur la Rive-Sud. Il y aurait aussi intégration tarifaire et les autobus et les taxis auraient un accès prioritaire au pont de Québec.

Il faut aller plus loin et créer un véritable réseau régional qui permettra de consolider le développement de la région autour des axes existants de façon à favoriser l'utilisation de l'autobus.

Aussi, le document propose un réseau régional de type Métrobus sur les axes majeurs de déplacements de l'agglomération qui comprend le territoire de la STCUQ et neuf municipalités de la Rive-Sud.

Le coût du projet est évalué à 11,2 millions \$ par an, ce qui comprend le financement des immobilisations et les dépenses de fonctionnement.

Comme les municipalités n'ont pas les moyens de financer un tel réseau, la CUQ suggère au gouvernement de prélever 1,5 c par litre d'essence vendu localement, formule qui a été autorisée dans la région métropolitaine de Montréal afin d'y financer le service régional de transport en commun. La formule devrait rapporter 10,5 millions \$, selon le président de la STCUQ, M. Claude Larose.

Les trois organismes de transport en commun travaillent sur le projet depuis trois ans, précise M. Larose. Il y a un an, ils étaient arrivés à un accord sur le principe du projet. Aujourd'hui, c'est le document final qui est présenté au gouvernement.

Le projet entraînerait la création de quelque 125 emplois permanents et il a été retenu comme prioritaire par les Conseils régionaux de concertation et de développement (CRCD) de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Sur la Rive-Nord, le projet permettrait la création d'une ligne de type Métrobus reliant Neufchâtel/Loretteville à l'université Laval; d'un parcours à haute fréquence entre la colline parlementaire et la Traverse; permettrait le prolongement du Métrobus jusqu'au parc de la chute Montmorency.

Sur la Rive-Sud, la correspondance entre l'est et l'ouest serait rendue possible au nouveau terminus; il y aurait création de deux parcs de stationnement incitatifs, l'un au nouveau terminus, l'autre près de la Traverse; création d'un parcours de type Métrobus est/ouest et création d'un parcours à haute fréquence nord/sud à destination de la Traverse.

**1,5 c du litre
d'essence
pour
financer
le projet**

5 ans de prison pour le bourreau de Lévis

■ QUÉBEC — Le père de Lévis reconnu coupable d'avoir agressé deux de ses filles durant 14 ans a été condamné, hier, à cinq ans de prison par le juge Pierre Verdon, au palais de justice de Québec.

Qualifiant ses crimes d'odieux, le juge a rappelé les éléments aggravants dans cette affaire.

Les agressions de nature sexuelle ont été commises des centaines de fois contre ses filles alors qu'elles étaient encore des enfants. Elles vivaient isolées avec leur famille et

dans un climat de peur de sorte que le père a pu s'en servir comme des « objets », selon le mot du juge.

L'INSOUCIANCE DU PÈRE

Le magistrat a encore noté l'insouciance avec laquelle ce père âgé de 50 ans, sans instruction, qui ne sait ni lire,

ni écrire, a volé leur enfance et leur adolescence.

Comme il a nié les faits durant tout le procès, l'homme a aussi obligé ses filles à témoigner en cour.

Il n'a jamais manifesté le moindre remords, soulignait le juge. Ses filles ont été mises au ban de la famille depuis des années.

Comme le quinquagénaire est sans antécédents judiciaires et qu'il pré-

**L'homme
n'a jamais
manifesté
le moindre
remords
au procès**

sente peu de danger de récidive, le juge a estimé suffisante une peine de cinq ans bien qu'il aurait pu le condamner à dix ans de prison pour les agressions sexuelles commises lorsque ses filles avaient moins de 14 ans.

L'épouse, les trois fils, les brus et des petits-enfants du père de famille étaient présents au palais.

IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET™

PhotoRealism™

POUR L'ARTISTE EN CHACUN DE NOUS

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

Optez pour nos imprimantes couleur Bubble Jet™ aux possibilités PhotoRealism™!

Canon ASSISTANCE 24h ÉCHANGE 1 800 263-1121

Canon

PROGRÈS CIVIQUE

Mystère au sujet du nombre de membres

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Combien de cartes les organisations des candidats à l'investiture du Progrès civique ont-elles réussi à vendre? N'allez surtout pas leur demander, elles gardent jalousement le secret, de crainte d'influencer le vote du 20 avril.

« Nous ne donnons pas le chiffre tant que ce n'est pas officiel. Vous le saurez le 5 avril lorsque le parti dévoilera le nombre de cartes vendues », a indiqué hier l'attachée de presse du candidat Georges Lalande, Dominique Doré.

SECRET BIEN GARDÉ

Partout la même réponse et partout un refus de s'engager à dévoiler à cette date le nombre exact de votes récoltés par chacune des organisations.

« Ça ne se dit pas ces choses-là. C'est un secret bien gardé. Je serais bien surpris que M. Lalande vous le dise », a affirmé l'aspirant Gaétan Drolet. Il fait toutefois une légère entorse à sa ligne de pensée et parle de « plus de 1000 ».

François Marchand parle quant à lui de « quelques centaines ». Il confesse ne pas avoir fait porter ses efforts au niveau du recrutement. « Il s'est vendu beaucoup de cartes à des gens qui ne sont pas nécessairement attachés à l'organisation qui leur a vendues », enchaîne-t-il. M. Marchand estime de plus qu'il pourra aller chercher une bonne part du vote de la base du Progrès civique. Selon l'attaché politique Christian Nolin, celle-ci s'élevait à environ 2000 membres, avant le lancement de la campagne.

CHARLESBOURG



LE SOLEIL STÉPHANE VERREAU

Lave-vaisselle en flammes!

Un incendie dans le moteur de lave-vaisselle a causé pour au moins 15 000\$ de dommages à un édifice à logements, hier matin. Il n'a fallu qu'une demi-heure à la vingtaine de pompiers pour maîtriser les

flammes qui s'étaient déclarées dans l'appartement 203 du 515, 52^e Rue, à Charlesbourg, un peu après 10 h. L'édifice de huit logements a dû être évacué, et l'appartement visé sera inhabitable pour quelques jours. C.S.

QUÉBEC

Personne sous la neige

Oui oui! Le printemps s'en vient malgré sa lenteur. La preuve, c'est qu'hier, le beau temps a fait glisser la neige qui s'était accumulée sur la toiture d'un édifice coopératif situé au 1085, rue Berthelot, à Québec. Pendant de longues minutes, on a cru que l'amas de neige ait pu tomber sur l'un des résidents de l'immeuble faisant en sorte que pompiers, ambulanciers et maître de chien de la police sont accourus sur les lieux pour pelleter l'amas de neige à la recherche d'une victime. Ces dernières semaines, la neige était tellement lourde qu'elle faisait s'effondrer les édifices. À partir de maintenant, elle glisse des toits. La prudence est donc de mise.

LES ESCOUMINS

Carcasses d'originaux à l'église

Les tensions raciales s'accroissent en Haute-Côte-Nord où des citoyens des Escoumins ont protesté, hier, contre les droits de chasse des Amérindiens en exposant au beau milieu de la ville, notamment en face de l'église, les carcasses dépecées d'une famille d'originaux qui ont été abattus en forêt. Les citoyens du village ont découvert, à l'aube, les cadavres déchiquetés de trois originaux adultes et d'un fœtus qui étaient disposés, face à l'église, au bord de la route 138. Une pancarte indiquait « C'était une question de survie ». Le geste n'a pas été revendiqué, mais personne ne doute du message qu'ont voulu faire passer certains individus face aux droits de chasse et de pêche des Montagnais. A.S-P.

SAINT-ROMUALD

Adhésion à « Rues principales »

À fin de stimuler son développement économique, Saint-Romuald a adhéré au programme « Rues principales » parrainé par le gouvernement fédéral. Déjà, une cinquantaine de villes ont bénéficié des mesures de support de ce programme. Au cours de la prochaine année, on se propose de former un comité de revitalisation, de faire des

sondages et de recueillir des données économiques en vue d'établir une stratégie de développement. Concrètement, on prévoit que cela se traduira par des nouveaux emplois, le recyclage fonctionnel d'édifices et des réaménagements pour améliorer le cachet du milieu et pour donner plus de confort et de sécurité aux piétons. P.P.

SAINT-APOLLINAIRE

Grève terminée chez Laflamme

Le travail a repris lundi à la compagnie de portes et fenêtres R. Laflamme, de Saint-Apollinaire dans Lotbinière, après une grève d'une semaine. Les 180 employés syndiqués ont accepté presque à l'unanimité la recommandation du conciliateur pour mettre fin au conflit. Ce dernier a proposé que le principe de promotion par ancienneté ne s'applique qu'à six mois de la fin du nouveau contrat de travail de cinq ans. « Les syndiqués ont accepté cette proposition pour donner plus de flexibilité à l'employeur pendant une certaine période », a indiqué le négociateur syndical des Métallos, M. Alain Cloutier. La nouvelle convention collective prévoit une augmentation globale des salaires de 8% répartie sur cinq ans. P.P.

SAINT-AUGUSTIN

Appui à Marc Alarie

Marc Alarie, conseiller municipal et candidat déclaré à la succession du maire Denis Côte, à Saint-Augustin-des-Desmaures, vient de recevoir l'appui de deux autres conseillers soit MM. Raymond David et Marcel Filteau. Ces deux collègues veulent faire équipe avec M. Alarie. M. David est conseiller du quartier Lahaye depuis près de quatre ans et est responsable des dossiers de la famille, de l'office municipal d'habitation et il est membre du comité du budget depuis trois ans. M. Filteau aussi est conseiller depuis quatre ans dans le quartier lac Saint-Augustin et, bien sûr, il a été associé au dossier des hydravions. Le maire Côte a fait savoir il y a un certain temps déjà qu'il se retirera à la fin de ce mandat-ci, à l'automne. B.R.

CABANO

Charrier plonge jusqu'à 70 mètres

Le recordman mondial de plongée en apnée, Éric Charrier, a pratiquement touché le fond du lac Témiscouata, hier matin, en atteignant une profondeur de 70 mètres dans une fosse de 72 mètres. Il a atteint l'objectif qu'il s'était lui-même fixé devant 200 personnes qui s'étaient déplacées pour assister à cet entraînement plutôt exceptionnel. M.L.



Éric Charrier

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97/03/25
02 03 04 06 07
09 19 20 24 32
38 45 51 52 53
54 55 57 67 69

Quotidienne
Tirage du 97/03/25
3 4
980 8483

Extra
Tirage du 97/03/25
NUMÉRO: 529165

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

REPRISE
Centre commercial
1230, rue de Fronsac, St-Émile
8243 pi ca, éval. mun. 730 000\$
PRIX: 400 000\$
GCS Courtier immobilier agréé
628-5677 ou 652-9220



Redonnez vie à votre argenterie

Redonnez à votre argenterie son éclat d'antan avec un replacage chez Birks. Faites-le maintenant et épargnez 25%. Cette offre se termine le dimanche 6 avril.



BIRKS

J. ALLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

Hommage au civisme

Récompenses, décorations ou distinctions pour actes de civisme

Le gouvernement du Québec rend hommage à des citoyennes et des citoyens qui ont porté assistance à des personnes dont la vie était en danger. Il leur accorde des récompenses, décorations et distinctions en vertu de la Loi visant à favoriser le civisme (L.R.Q., c. C-20).

Tout citoyen qui considère qu'une personne a accompli un acte de civisme, dans des circonstances difficiles, et même périlleuses, peut proposer le nom de cette personne au Comité sur le civisme. L'acte de civisme doit avoir été accompli entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1996.

La proposition doit contenir les renseignements suivants :

- 1 Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne proposée (si cette dernière est décédée, les coordonnées d'un parent ou d'un ami)
- 2 Description de l'acte de civisme avec mention de la date de l'événement
- 3 Nom et adresse des témoins
- 4 Nom du service de police qui a couvert l'événement, s'il y a lieu
- 5 Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui propose (Une personne ne peut se proposer elle-même.)

La proposition doit être acheminée au plus tard le 1^{er} mai 1997 à l'adresse suivante :

Comité sur le civisme
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration
Direction des communications
360, rue McGill, bureau 2.09
Montréal (Québec)
H2Y 2E9

Le dépliant d'information «Hommage au civisme» est disponible à la Direction des communications du ministère et aux bureaux de Communication-Québec. Il comporte un formulaire de proposition.

Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 873-2445 ou le 1 800 465-2445.

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

Québec

Le suicide tue

Pour tout autre don: 0-418-683-0933 (à frais virés)



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Du 24 mars au 24 avril, laissez parler votre coeur, donnez:
1-900-565-0510\$ 1-900-565-0515\$ 1-900-565-0520\$

le silence aussi

une collaboration: GRAPHISY-OR LE SOLEIL Bell

TRAGÉDIE DE LOTS

Ils avaient écrit une lettre au SOLEIL

NDLR — LE SOLEIL reproduit ici une lettre reçue hier, et oblitérée à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 21 — vendredi — et qui apparaît comme un testament des membres de l'Ordre du Temple solaire qui se sont donné la mort à St-Casimir, samedi.

Cette lettre est la même que celle publiée hier par La Presse et Le Devoir. La missive d'une page, non signée, fait notamment allusion au « 54e », une référence à Thierry Guenin, ex-membre de l'OTS, et auteur d'un livre intitulé « Le 54e », où il raconte avoir échappé au massacre de 1994.

Quant au fait que la lettre ait été oblitérée vendredi alors que le suicide était originalement prévu pour jeudi, il s'expliquerait simplement par le fait qu'elle ait été déposée après la levée du courrier jeudi, selon la version de la SQ.

Bien qu'aucune thèse ne soit officielle rejetée, la police est persuadée qu'aucune autre personne que les cinq adultes décédés et les trois adolescents survivants n'a été impliquée dans cette histoire, rapportait, hier, l'agent Pierre Robichaud. Vous prenez ce que vous voulez!

Ces quelques lignes brèves n'ont nullement la prétention de reprendre les derniers messages communiqués lors du premier départ, mais pourront si tel est le cas, apporter un éclairage aux derniers porteurs isolés, s'il en reste.

Lorsque le Ciel veut nous parler, il le fait malgré nous, quand il l'a décidé. Il le fit au mois de décembre 1996 afin de réactiver le processus de préparation du 3e Départ.

Nous nous devons, ici et maintenant, de mettre en garde ceux qui n'entendront que le reflet de ce qu'ils veulent entendre.

Ces trois Départs ne sont en somme qu'un seul et même Transit. Nous n'élaborerons point sur la symbolique opérative de ces trois Départs, tout a déjà été dit.

Nous nous devons cependant de préciser qu'il était nécessaire qu'un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, ayant été auparavant préparés, ait dû traverser les vicissitudes de ces trois années dans la Loi et le Service; afin que l'expérience acquise puisse donner pleinement ses fruits, pour enrichir la Conscience du Retour au Père.

« Si vous compreniez à quel point l'ignorance humaine conduit la Terre à sa destruction vous en seriez terrifiés »

Si vous compreniez à quel point l'ignorance humaine conduit la Terre à sa destruction, vous en seriez terrifiés.

Plusieurs fois, dans les temps passés, la Lumière elle-même a dû se détruire à cause de cette ignorance, mais jamais le potentiel de Lumière n'aura été aussi puissant, et jamais il n'aura autant été bafoué.

Nous savons pertinemment que les immondices médiatiques s'amplifieront à notre égard. Ils ne feront qu'une fois de plus révéler combien la perception de l'événement permet de savoir à quel niveau se trouve l'observateur.

Quant au pseudo « 54e », qu'il sache que le comité d'accueil l'attend. Puisse la Lumière de la Révélation de la Loi rendre l'Homme conscient.

EN BREF

La France en alerte

Un dispositif d'alerte et de vigilance a été « immédiatement mis en place » en France, après la mort de cinq personnes, de l'Ordre du Temple solaire (OTS), samedi à Saint-Casimir, a déclaré hier le ministre de la Justice, Jacques Toubon. Le ministre a rappelé devant les députés que trois personnes décédées sont de nationalité française, avant de préciser par ailleurs que « l'instruction conduite au tribunal de Grenoble à la suite du drame du Vercors se poursuit activement (...) avec la collaboration pleine et entière entre les autorités françaises, suisses et canadiennes ». M. Toubon a affirmé que « les sectes ne trouveront pas de quartier dans ce gouvernement et dans les services qui en dépendent. » (AFP)

Les retrouvailles devront attendre

Les orphelins demeureront au Québec jusqu'à la fin de l'enquête



La maison de Saint-Casimir, où cinq adeptes de l'OTS sont morts samedi, pourrait être rasée d'ici le week-end, pour des raisons de sécurité.

■ QUÉBEC (d'après LE SOLEIL, PC, AFP) — Les trois jeunes survivants de la tragédie de Saint-Casimir, qui pourraient éventuellement aller rejoindre leur famille en France, devront demeurer au Québec jusqu'à la fin de l'enquête. Les deux garçons et la jeune fille, qui avaient été séparés depuis leur prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse, ont par ailleurs été regroupés, hier.

Les orphelins sont logés sur un campus du Centre jeunesse de Québec, à proximité d'une équipe d'experts, a indiqué le porte-parole de la DPJ, Jean Lortie. Ils sont conscients, du battage médiatique qui entoure leur histoire, a souligné ce dernier. Aussi a-t-il demandé qu'on cesse de les nommer, pour leur permettre de retrouver un peu d'intimité.

Les adolescents ont par ailleurs été renseignés sur leurs droits et, dans l'éventualité où les policiers souhaiteraient les interroger de nouveau, ils pourront être accompagnés par une personne de leur choix, avocat ou autre, a poursuivi M. Lortie.

Quoi qu'il en soit, la Sûreté du Québec va demander que les enfants du couple Quéze demeurent au Québec jusqu'à ce que l'enquête soit terminée. Le porte-parole, Réal Ouellet, a précisé que les jeunes n'avaient pas été interrogés depuis dimanche. « Pour le moment, nous les laissons tranquilles. Il n'est pas exclu qu'après les

autopsies nous les rencontrions à nouveau pour leur demander des précisions. »

Ils devraient ensuite aller retrouver leur famille en France. Hier, la DPJ n'avait toujours pas pu contacter les grands-parents Quéze. Des journalistes québécois ont de leur côté rejoint le grand-père, Jean, qui leur aurait affirmé avoir reçu l'ordre de ne faire aucune déclaration.

UNE OU DEUX TENTATIVES?

Par ailleurs, les policiers de la Sûreté du Québec ont refusé, hier, de confirmer ou d'infirmer la nouvelle selon laquelle ce n'est pas une, mais deux tentatives ratées qui ont précédé le suicide des membres de l'OTS à Saint-Casimir samedi.

Cette nouvelle, diffusée par le Journal de Québec, rapportait aussi que la grand-mère des trois adolescents survivants, Suzanne Druau, se serait

Les ados, séparés depuis leur prise en charge par la DPJ, sont de nouveau ensemble

donné la mort dès le vendredi matin, en absorbant des médicaments et en mettant elle-même un sac de plastique sur sa tête. Sur ce point aussi, la police a refusé de faire des commentaires.

La raison en est bien simple, explique l'agent Pierre Robichaud, de la SQ: l'article 38 de la Loi sur la protection de la jeunesse impose la confidentialité des déclarations de mineurs, à partir du moment où ils sont partie à un événement, dans l'éventualité où des poursuites seraient intentées.

Chose certaine, les autopsies, dont les résultats préliminaires seront dévoilés demain, permettront de déterminer le moment et la cause de la mort de chacun. La police a déjà dit qu'elle n'excluait pas qu'un enfant ait pu participer à la mise à feu du système qui a déclenché l'incendie.

0\$ comptant. Content?

229\$* /MOIS

LOCATION
36 MOIS



Sunfire GTX 1997

Comptant**	Mensualités
0 \$	229 \$
1 000 \$	199 \$
2 000 \$	169 \$

- Aileron arrière
- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Freins antiblocage aux 4 roues
- 2 sacs gonflables
- Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Système antivol PASSLock



LA PASSION DE CONDUIRE



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) voir tableau. Sujet à l'approbation du crédit. **Première mensualité et dépôt remboursable de 300 \$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (6,20 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxables et accordés selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Les observateurs de phoques chassés de la banquise

ACHILLE HUBERT

Collaboration spéciale

CAP-AUX-MEULES — Le ministre des Pêches et Océans Fred Mifflin vient de suspendre l'émission de nouveaux permis pour l'observation de la chasse aux phoques du Groenland. Selon les règlements des mammifères marins « un permis d'observation de la pêche du phoque ne peut être délivré que si le ministre juge que la délivrance d'un

tel permis ne perturbe pas la pêche du phoque».

Au cours des dix derniers jours, des observateurs du Fonds International pour le bien-être des animaux ont débarqué chaque jour sur les lieux de chasse et ont eu amplement le temps, selon le MPO, de vérifier le déroulement des activités. Le ministre a donc jugé qu'il y aurait danger de perturber les chasseurs si on continuait d'émettre de tels permis.

La décision du ministre Mifflin n'a toutefois pas

été motivée par l'altercation survenue le vendredi 21 mars entre un chasseur et un caméraman de IFAQ. Cet incident relève du code criminel. Le règlement sur les mammifères marins spécifie que le ministre peut prendre une telle décision si « le demandeur a comme but avoué ou non de perturber la pêche du phoque ».

Le directeur canadien de IFAQ, Rick Smith a accusé les chasseurs des Îles-de-la-Madeleine de se livrer à l'abattage des blanchons, les phoques nou-

veau-nés, ce qui est interdit par la loi. Le porte-parole de Pêches et Océans aux Îles, M. Roger Simon affirme que les chasseurs madeinois ont scrupuleusement respecté scrupuleusement le règlement. Plusieurs chasseurs ont même retardé d'une semaine leur voyage dans les glaces, souligne M. Simon, parce que les blanchons n'avaient pas commencé à perdre leurs poils de naissance. Les chasseurs de phoques des Îles avaient capturé environ 19 000 bêtes de la mer, dimanche.

SEARS

Jusqu'à samedi!

Livraison professionnelle et gratuite dans le Centre Sears Installations et rayon des meubles

Pas de paiement avant un an†

AVEC LA CARTE SEARS, PAS DE PAIEMENT AVANT UN AN† POUR TOUS LES MEUBLES††, ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER ET TAPIS DÉCORATIFS

1 place
448\$

2 places
548\$

G 2 places
648\$



ACHAT SPÉCIAL!
ENSEMBLE 'AMANDA'
SEARS-O-PEDIC^{MD}

Un modèle exclusif épousant les formes du corps et assurant un très bon support. Matelas à piqûres multiples sur mousse de 3/4 de pouce et sur 7 oz de polyester.

Série n° 74000

†Pas de paiement avant mars 1998 sur approbation de votre crédit avec la carte Sears. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. Les frais de paiements différés de 35 \$ et tous les autres frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. L'offre prend fin le samedi 29 mars 1997. Demandez-nous plus de détails. ††R/01 - Ameublement: sauf les meubles de jardin et pour bébé

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

Le choix peut varier d'un magasin à l'autre

03511 Copyright 1997, Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

Merci à nos commanditaires et collaborateurs majeurs:

• Carpe Diem services conseils
• Château Frontenac
• Interstation
• Le Capitole de Québec

ACADÉMIE DU SAVOIR

AESAL FSA

LE SOLEIL CAA

Les caisses populaires Desjardins

Multi-Projet

SSQ

Idéation et conception graphique Multi-Projet - Tél.: 691-0866

Ne manquez pas le **bateau**

Dernier embarquement:
7 avril 1997
au Château Frontenac

Pour réservation et informations:
656-5470

FORUM
MARKETING
GRAND PRIX
PUBLICITÉ



BEAUPORT

Hausse de 44% des infractions

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

BEAUPORT — La criminalité a connu globalement une hausse de 14,5% l'an dernier par rapport à 1994 et 1995 à Beauport. Les introductions par effraction dans les résidences ont pour leur part connu une augmentation effarante de 44,4% en 1996 par rapport à 1995.

C'est ce qui apparaît dans un document intitulé «Compilation statistiques, ville de Beauport, année 1996» du Service de police de la ville de Québec.

C'est M. Denis Perreault, candidat indépendant défait lors des dernières élections municipales qui a obtenu le rapport qui était déjà entre les mains d'au moins certains conseillers sinon de tout le conseil. Les trois membres d'un Comité de police mis sur pied récemment, le conseiller Jean Blanchet et les conseillères Lisette Lepage et Sylvie Boutet, connaissent ces statistiques depuis plus d'un mois.

Avec un total de 4155 délits, la criminalité atteint un sommet à Beauport, dit M. Perreault qui a procédé à des vérifications jusqu'à 1988.

Le maire Jacques Langlois a fait remarquer qu'il faut faire attention à ces

Attention aux chiffres, prévient le maire Langlois

chiffres qui ne sont qu'une compilation. Il ne veut pas commenter laissant cette responsabilité au chef de police de Québec, M. Richard Renaud qui doit rendre public

son rapport annuel dans une couple de semaines. Toutefois, M. Langlois reconnaît que le vol dans les cabanons a connu une hausse très importante.

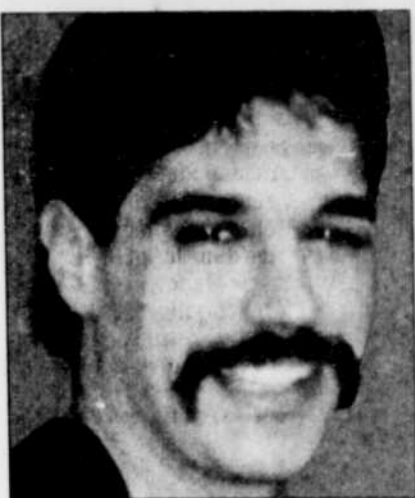
La conseillère de l'Union municipale, Mme Boutet, reconnaît que les vols dans les résidences représentent un « gros problème ». Le Comité de police a eu deux réunions avec la direction policière et un policier lui a dit que la mentalité des gens n'aide pas. Quand les gens ne collaborent pas en ne signalant pas les présences douteuses chez le voisin, c'est difficile d'améliorer la situation, explique-t-on, au Comité de police.

Les délits contre la personne ont augmenté de 13% en 1996 (481) par rapport aux années 1994 (362) et 1995 (490) combinées. L'augmentation des délits contre les biens a été de 19,4% (2614 en 1994, 2715 en 1995 et 3182 en 1996) mais les autres infractions au Code criminel ont diminué de 22,7% (416 en 1994, 200 en 1995 et 238 l'an dernier). Les délits relatifs aux drogues et stupéfiants ont connu une hausse de 19% avec 77 cas en 1994, 81 en 1995 et 94 en 1996. Le grand total des délits criminels montre une hausse de 14,5% en 1996 par rapport aux deux années précédentes.

Les introductions par effraction dans les commerces n'ont pas connu de variation importante de 1994 à 1996 avec 103 en 1994, 115 en 1995 et 109 l'an dernier. Les introductions par effraction dans les résidences par contre ont été de 731 en 1994, de 640 en 1995 et de 924 en 1996, hausse de 44,4% par rapport à 1995.

PROSTITUTION

Enfin, la prostitution ne semble pas constituer un gros problème car la compilation ne fait état d'aucun cas en 1994, d'un cas en 1995 et d'un en 1996.



Steve Quesnel

Quesnel, un témoin taré

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — La prudence s'impose lorsqu'il y a possibilité de condamner des accusés en s'appuyant sur la version d'un témoin taré, tel le délateur Serge Quesnel. Aussi sa crédibilité doit-elle être scrutée à la loupe.

Dans l'ensemble, il y a une certaine forme d'accord sur ce point entre les deux parties engagées dans le procès des Hell's Angels Louis Roy et Sylvain Thiffault. Le procureur de la Couronne, Me Alain Gaumond, qui a conclu sa plaidoirie, en après-midi hier, a admis que le délateur Quesnel est un témoin taré.

Bien qu'il manque « plusieurs pièces au puzzle », le procureur n'en a pas moins enjoint les jurés de considérer le « cœur » du témoignage de Quesnel pour conclure que celui-ci dit la vérité. Certains motifs, telle la répugnance que peut inspirer le passé criminel de Quesnel, pourraient inciter le jury à ne pas le croire, a encore admis Me Gaumond.

Selon lui, il n'en demeure pas moins que plusieurs éléments confirment la version du délateur. Malgré tous ses crimes crapuleux et l'argent qu'il reçoit, il n'a plus aucune raison de cacher volontairement des choses, d'affirmer le procureur.

Puisqu'il est le seul à impliquer les deux accusés dans les meurtres de Jacques Ferland et de Richard Delcourt, c'est la crédibilité de Quesnel qui est l'élément le plus important de ce procès. Suivant son témoignage, c'est Thiffault qui lui a donné les deux contrats et qui l'a rémunéré après coup. Quant à Roy, le « boss » des HA de Trois-Rivières, c'est lui qui aurait embauché Quesnel comme tueur à gages, mettant en place les mesures qui ont assuré sa disponibilité pour exécuter des contrats.

Entrepreneur de la plaidoirie de la défense, en fin de journée, Me Jacques Larochelle a d'entrée de jeu prévenu les jurés qu'il faut être certain de la culpabilité d'un accusé quand le verdict risque de le faire emprisonner durant au moins 25 ans. Selon l'avocat de Thiffault, il s'agit, pour le jury, d'examiner s'il y a un doute sur l'essentiel de l'accusation.

Admettant à son tour que des confirmations ont été apportées à certains points des témoignages des délateurs, l'avocat s'est toutefois montré catégorique: « Quand on touche à l'essentiel, il n'y a plus de confirmation! »

Répliquant aux arguments de la poursuite, Me Larochelle a soutenu que les contradictions dans la preuve sont importantes et ne peuvent être balayées. N'examiner la preuve que dans son ensemble, comme l'a suggéré la poursuite, est impossible, a poursuivi l'avocat, soulignant qu'il s'agit d'une preuve de quatre mois. Au contraire, a-t-il dit, il faut la réviser morceau par morceau, du premier au dernier.

Au sujet de la personnalité des délateurs, l'avocat des HA a été accablant: « Ce n'est pas très beau, séparés! Mais, ensemble, c'est un mélange assez explosif quand la drogue est en cause et quand leur commerce est menacé... »

S'arrêtant à Quesnel, Me Larochelle a lancé que, toute sa vie, celui-ci a prouvé qu'il est cupide, rusé, violent, menteur et sournois. « On vous demande de croire cet homme, prêt à tout pour parvenir à ses fins, de plaider l'avocat. Pourtant, des gens sont morts de l'avoir cru... »

Le portrait de Caron dressé par Me Larochelle n'était guère plus reluisant: un menteur, à l'esprit inventif et très violent. « Drôle de collaborateur! » s'est écrié le plaideur, rappelant que Caron a laissé Quesnel tuer Delcourt et n'a prévenu la police qu'après coup. Pourtant, Caron a touché 500 \$ comme informateur de la police et 500 \$ comme complice de Quesnel dans la préparation du meurtre.

SAINT-NICOLAS On ne se rue pas pour acheter la forteresse des Hell's

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

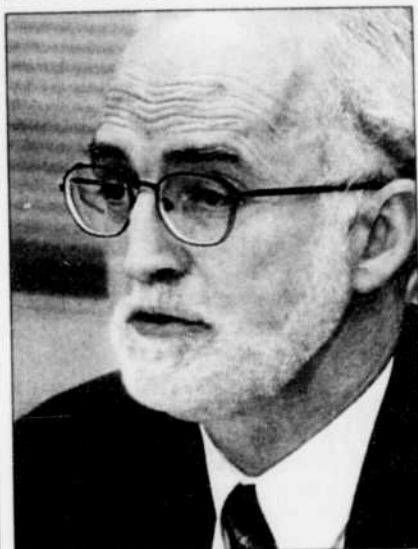
SAINT-NICOLAS — Le maire de Saint-Nicolas, Richard Blondin, ne croit pas que les acheteurs se ruent aux portes pour acheter la forteresse des Hell's Angels.

« Si j'avais 300 000 \$ à dépenser pour acheter une résidence, ce n'est pas là que j'irais », a commenté le maire Blondin qui trouve qu'un tel investissement conviendrait mieux à d'autres secteurs.

Mis officiellement en vente depuis vendredi par l'intermédiaire de Mme Julie Côté, agente d'immeubles, le repaire des motards est situé dans une zone résidentielle.

« S'il advenait que des acheteurs sérieux se manifestent — ce dont je doute — et que des amendements au zonage soient nécessaires, j'attendrai des demandes par écrit », ajoute le maire alors qu'il était interrogé sur l'ouverture que son conseil pourrait manifester advenant que Mme Côté dénicherait un acheteur qui voudrait en faire autre chose qu'une résidence personnelle.

À deux reprises hier, l'agente d'immeuble a juré qu'elle allait trouver un acquéreur pour cette propriété que le conseil de ville était prêt à acheter en autant que les Hell's Angels s'engagent à déménager en dehors de la ville de Saint-Nicolas. « C'est mon métier et je n'en doute pas », a-t-elle insisté.



Le maire Richard Blondin

Autres examens psychiatriques pour l'agresseur de la Fromagerie Princesse

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

PLESSISVILLE — Le juge Guy Lambert de la cour du Québec a ordonné hier au Drummondvillois André Roy, 48 ans, de subir de nouveaux examens psychiatriques afin de déterminer s'il est apte à subir son procès pour la tentative de meurtre de l'homme d'affaires

plessisvillois Yvan Comtois, copropriétaire de la Fromagerie Princesse.

Roy subissait déjà des examens depuis une semaine mais ceux-ci n'ont pas permis d'établir s'il était apte ou non à répondre des actes qu'il aurait posés tôt le matin du 18 mars. Il retourne donc pour une période de 30 jours à l'hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan et il reviendra devant la

cour le lundi 28 avril.

S'il est jugé apte et s'il est trouvé coupable de l'accusation de tentative de meurtre qui pèse contre lui, Roy, qui n'avait pas d'antécédent judiciaire au moment de son arrestation, devra purger une peine minimale de quatre ans d'emprisonnement puisque le crime a été commis à l'aide d'armes à feu.

Notre 25^e anniversaire nous met tout à l'envers...

(mais plus pour longtemps...)

C'est notre dernière semaine avec des spéciaux sens dessus dessous...

Vous trouverez des aubaines sur tous les modèles en inventaire.

Tournez-vous de bord rapidement, si vous voulez en profiter!



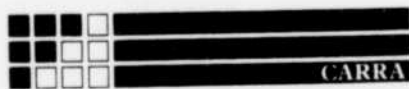
COROLLA 1997

228\$ par mois*

Solution Toyota 48 mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. AUCUN COMPTANT

2 derniers jours

Ste-Foy
25 ANS
1977
Toyota
Angle Versant-Nord et Henri IV
658-1340



À la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), nous mettons tout en oeuvre pour que les employés admissibles aux mesures temporaires de retraite hâtive et de départ assisté aient en main toute l'information dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée en matière de retraite.

DES MILLIERS DE DÉPARTS À LA RETRAITE, ÇA SE PRÉPARE !

MESSAGE IMPORTANT DE LA CARRA AUX EMPLOYÉS SYNDICABLES DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

• Dès le début d'avril, nous rencontrerons les employeurs des secteurs public et parapublic ainsi que les associations syndicales afin qu'ils puissent aider leurs employés ou leurs membres et les renseigner sur les modalités d'application des mesures.

• Dès le début d'avril, nous ferons parvenir directement à toutes les personnes admissibles un bulletin leur expliquant clairement la teneur des mesures et la façon de procéder pour s'en prévaloir. Nous leur transmettrons également un état de leur participation à leur régime de retraite.

• À compter du 14 avril, nous rencontrerons les personnes admissibles dans le cadre d'une tournée d'information générale que nous tiendrons dans toutes les régions du Québec. Les détails de cette tournée seront communiqués directement aux personnes admissibles.

Vous croyez être admissible à ces mesures et vous vous posez des questions ? Soyez patient, vous recevrez bientôt toute l'information pertinente directement.

Québec

LE QUÉBEC LE CANADA

Les médecins sur un pied de guerre

■ MONTREAL (PC) — Après la dure bataille des grandes centrales syndicales, c'est maintenant au tour des médecins de parler de moyens de pression devant la ligne dure que tient à leur égard le gouvernement de Lucien Bouchard.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec annonçait hier, par la voix de son président, le Dr Renald Dutil, que les «médecins n'écartaient aucun moyen de pression, journée d'études ou grève, pour amener le gouvernement Bouchard à une entente signée et non imposée, comme le prévoit la loi 104 d'ici au 1er juillet prochain.»

Après avoir reçu, le 18 mars, un document expliquant leur cadre de négociation, les spécialistes et les omnipraticiens se voyaient soumettre, 48 heures plus tard, la loi 104, qui leur demande plus de 100 millions \$ de compressions au cours des neuf prochains mois; une autre réduction de leurs plafonds salariaux et de leurs tarifs, pourtant les plus bas au Canada, répètent-ils.

«De la pure démagogie, affirme le Dr Michel Brazeau, de la Fédération des médecins spécialistes. Le gouvernement se sert des médecins pour mieux faire avaler la pilule. Voyez, même les médecins y goûtent et sont inclus dans notre loi qui détermine les salaires et

les conditions de travail. Faudra peut-être qu'il (le gouvernement) dise aussi que les malades écoperont également avec des baisses de services.»

Les médecins spécialistes annoncent prudemment qu'ils «négocient malgré la déception de la loi, mais avec la pression de leur base». Les spécialistes trouvent la pilule difficile à avaler. Les conditions de travail se détériorent et voilà qu'on leur annonce qu'on coupera leurs revenus. Du côté des omnipraticiens, le Dr Dutil annonce qu'ils continueront de discuter, mais que les médecins généralistes sont prêts à livrer bataille pour en arriver à une entente négociée et non imposée. «Le gouvernement nous a fait une injure. Nous nous battons pour ne pas nous faire imposer nos conditions.»

La Fédération des omnipraticiens rencontre les délégués des associations la semaine prochaine et prévoit tenir des assemblées en avril. Aucun moyen de pression ne sera écarté à ce stade-ci, concluait, hier, le Dr Renald Dutil.

Les cégépiens ne le prennent pas du tout



Quelque 400 cégépiens de l'Outaouais, de Montréal, de Victoriaville et du Saguenay/Lac-Saint-Jean ont protesté, hier, à Québec contre les coupures en éducation. Un tribunal étudiant a reconstruit les Bouchard, Marois, Landry et Léonard coupables de fausses représentations. La Fédération étudiante collégiale du Québec veut se rendre devant de vrais tribunaux en déposant une mise en demeure contre le gouvernement du Québec et intenter un recours collectif. La porte-parole Élyse Labrecque soutient que le gouvernement actuel n'a pas tenu ses promesses de préserver la gratuité scolaire, d'abolir la taxe à l'échec et de faire de l'éducation une priorité. Les jeunes manifestants ont menacé le gouvernement péquiste de l'expulser aux prochaines élections. B.B.

PROGRAMME TEMPORAIRE DE RETRAITE ET DE DÉPART ASSISTÉ

100 000 employés admissibles

Prise d'assaut par les salariés, la CARRA entreprend, au début d'avril, une vaste campagne d'information

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — À compter de la première semaine du mois d'avril, la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) entreprendra une vaste campagne d'information auprès des quelque 100 000 employés de l'État admissibles aux mesures temporaires de retraite et de départ assisté.

À la suite de l'entente intervenue, la semaine dernière, entre le gouvernement du Québec et les syndicats des secteurs public et parapublic, les bureaux et les lignes téléphoniques de la CARRA ont été littéralement pris d'assaut par les salariés intéressés à tout savoir sur les mesures favorisant le départ d'une dizaine de milliers de travailleurs à compter du 1er juillet.

«Lundi, tout près de 80 personnes se sont pointées le bout du nez à nos bureaux pour s'enquérir des détails du

programme d'incitation à la retraite», signale au SOLEIL, le président de la CARRA, Michel Sanschagrin, en soulignant que les lignes téléphoniques n'arrêtaient pas de sonner depuis le début de la semaine.

Dans le but de ne faire languir personne et de permettre à tous les intéressés d'obtenir le plus rapidement possible les informations pertinentes leur permettant d'amorcer leur réflexion au sujet de leur avenir au sein de l'appareil gouvernemental, la CARRA mettra les

bouchees doubles à partir des premiers jours du mois d'avril pour communiquer avec les salariés visés par les mesures temporaires de retraite et de départ assisté.

Ainsi, la CARRA enverra par la poste, au domicile de plus de 100 000 employés de l'État, un bulletin d'information leur expliquant la teneur de mesures et la façon de procéder pour s'en prévaloir. Entre autres, ils recevront un relevé individuel de leur participation à l'un ou l'autre des régimes de retraite de l'État.

Par contre, il faudra attendre un peu, soit une semaine ou deux, avant que la CARRA soit en mesure de fournir aux personnes intéressées une estimation du montant de la prestation qui sera offerte à chacune d'entre elles. La CARRA est en train de roder son système informatique pour en arriver à effectuer les calculs les plus précis possibles

pour chacun des employés. Toujours au début d'avril, la CARRA rencontrera les employeurs des secteurs public et parapublic ainsi que les organisations syndicales afin qu'ils puissent venir en aide à leurs employés ou leurs membres dans leur réflexion. La CARRA souhaite que les employeurs et les syndicats deviennent une sorte de guichet unique pour répondre à toutes les questions des personnes intéressées à partir.

M. Sanschagrin explique que les personnes qui recevront l'information sont tous les cotisants au RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) et au RRF (Régime de retraite des fonctionnaires) qui ont 50 ans d'âge et plus et au moins 10 années de services. Les participants au RRE (Régime de retraite des enseignants) qui ont 55 ans d'âge et plus et dont la combinaison de l'âge et d'années de service totalise le facteur

80, seront également informés des mesures négociées entre l'État et les syndicats. À compter de la mi-avril, la CARRA se déplacera aux quatre coins du Québec pour rencontrer les personnes admissibles aux mesures temporaires de retraite et de départ assisté. Pendant un mois, la CARRA tiendra une centaine de rencontres dont les coordonnées seront communiquées aux personnes visées dans l'envoi postal qui recevront au début du mois d'avril.

Pour mener à bien ses activités de communication et apporter les modifications nécessaires à son système informatique, la CARRA bénéficiera d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 2,5 millions \$. Elle a déjà embauché une quarantaine de personnes de plus afin d'épauler les employés à répondre aux demandes des futurs retraités et à produire les estimations de rente.

Pour Pâques,
notre petite ferme,
des gâteries, du coloriage et
de nouveaux habits!

Notre petite
ferme de Pâques
du 22 au 29 mars

- Gentils petits animaux
- Distribution de gâteries par le lapin de Pâques
- Randonnées à dos de poney

PLACE
FLEUR
DE LYS
c'est NOTRE centre!
...et tellement PLUS!

250 commerces, à 5 minutes du Vieux-Québec
*Les plus grands à Québec: Sears, Zellers, La Baie, Future Shop et le Mega Sports Experts
550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec Tel.: 529-0728

Du coloriage
et de nouveaux
habits!

En coloriant ce dessin,
vous pourriez gagner
une garde-robe pour
enfants de 200 \$
chez La Baie!

Pour participer:

- Être âgé de 2 à 12 ans inclusivement. Aucun fac-similé. Le dessin devra être découpé le long des pointillés.
- Colorier ce dessin avec au moins 2 couleurs et venir le déposer dans le baril, situé en face du magasin La Baie à Place Fleur de Lys.
- Tirage le 29 mars 1997 à 16h30.

Règlements du concours, horaire de la petite ferme et des randonnées de poney disponibles au kiosque d'information.

Collaborateurs:

la Baie

chik
99
énergie

LE SOLEIL



NOM: _____
PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
TÉLÉPHONE: _____ ÂGE: _____

À gagner
Une garde-robe de 200\$

Richard Therrien a délibérément caché ses frasques

MONTREAL (PC) — Après avoir vu un poste de juge lui passer sous le nez à deux occasions, Me Richard Therrien a décidé de taire ses antécédents judiciaires devant les comités de sélection et de laisser le ministre de la Justice décider du sort à réserver à sa candidature. Voilà l'explication fournie par le juge Richard Therrien, hier, devant le comité du Conseil de la magistrature du Québec chargé d'étudier la plainte déposée par le ministre de la Justice, Paul Bégin, selon laquelle le juge Therrien n'a pas la dignité requise pour exercer sa fonction.

« J'avais la certitude que le ministre de la Justice serait informé de mes antécédents judiciaires », a expliqué M. Therrien, qui comptait également que le ministre donnerait « plein effet au pardon obtenu ».

« Aurais-je pu prévoir ce qui est arrivé », a-t-il demandé. Si le ministre a été piégé, je l'ai été moi aussi d'une certaine façon.

« J'ai laissé suffisamment de traces dans ma vie : aux libérations conditionnelles, dans les journaux, à la prison de Parthenais, à Bordeaux. Il y a eu deux commissions d'enquête, mon nom a été cité à l'enquête Keable, dans des livres sur les événements d'octobre, dans les procédures pour obtenir un pardon et dans divers documents officiels. J'ai signalé mes antécédents judiciaires à deux comités de sélection pour le poste de juge », a fait valoir le juge Therrien.

Quand Richard Therrien a appris au téléphone le 18 septembre 1996, que le gouvernement l'avait nommé juge de la Cour du Québec, à Longueuil, quelques heures auparavant, il était bien « étonné », a-t-il dit. « Il a noté que je semblais surpris mais m'a dit que des gens avaient jugé que j'avais la capacité d'être juge », a-t-il précisé.

Le juge Therrien a raconté l'impact qu'il a créé quand, en 1991 et 1993, il a parlé de ses démêlés avec la justice devant deux comités de sélection pour le poste de juge. « La première fois, les gens ont été surpris. La dame qui représentait le public m'a regardé et m'a demandé si j'avais été feiquiste. Ça s'est arrêté là », a-t-il exposé. Au deuxième concours, quand il a fourni une brève explication, les membres du comité ont semblé embarrassés. « Ils se regardaient en se demandant ce qu'ils allaient bien faire avec ça. Ça barrait tout », a-t-il dit.



Richard Therrien

Un haut-gradé de l'OPP sous enquête

Un des grands patrons de la police provinciale d'Ontario, (OPP) fait l'objet depuis lundi d'une enquête criminelle menée par la Gendarmerie royale du Canada, rapporte CTV News. Mike Connor, un officier de 28 ans d'expérience, qui supervise la région nord-est de l'OPP, basée à North Bay, est en congé de maladie payé, selon un rapport obtenu par CTV. Même si la GRC refuse toujours de préciser la nature exacte de l'investigation, la station de télévision rapporte que deux employées qui ont travaillé pour Connor ont fait état de difficultés à s'entendre avec lui et qu'un cas litigieux avait été récemment réglé. (PC)

Un jugement attendu

Le système des commissions d'enquête du Canada sera ébranlé dans sa totalité si jamais une conclusion de préjugé est maintenue contre le juge Gilles Létourneau, a estimé l'avocat Raynold Langlois devant la Cour fédérale d'appel, hier à Ottawa. Le juge Létourneau, président de la commission d'enquête sur la Somalie, a porté en appel une récente décision de la Cour fédérale selon laquelle il a fait preuve de « préjugé défavorable » à l'endroit du brigadier-général Ernie Beno. Par cette décision, le juge Douglas Campbell contraignait le juge Létourneau à demeurer à l'écart de toute éventuelle conclusion de faute impliquant M. Beno. « L'enquête est à la fois un processus consultatif et un processus d'investigation », a déclaré l'avocat aux trois juges constituant le comité d'appel. (PC)

EN BREF

Célébrez la joie du printemps.

Pâques est le 30 mars.

Combinaison idéale, de fleurs et d'un contenant-souvenir unique, les bouquets de fête Teleflora sont des cadeaux parfaits. Pour en envoyer un presque partout au Canada ou aux É.-U., passez chez votre fleuriste Teleflora ou appelez-le.



Teleflora

CHARLESBOURG
Atelier du Fleuriste
Dumont Enr.
7860, boul. Henri-
Bourassa
(418) 623-3943
Club Paradis
1100, boul. St-Joseph
(418) 626-4000

COURVILLE
Montmorency Fleuriste
31, de Champagne
(418) 661-4230
QUÉBEC
Bardou Fleuriste Inc.
1664, chemin St-Louis
(418) 527-2579

Mme S. Lahaye Ltée
1027, 3e Avenue
(418) 524-4613
STE-FOY
Fleuriste La Pousse
Verte
3280, chemin Ste-Foy
(418) 659-3770

Pieds Sensibles

LA CHAUSSURE SOUPLE
AVEC LA SEMELLE COUSSINÉE

- Élégante
- Choix de modèles: confort et habillé
- Pointures et largeurs variées
- Peut contenir une semelle orthopédique



HERESTIA

POULIOT

LA OÙ CHAUSSURE ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

C'EST PAS TOUS
LES JOURS QU'UN
CONCESSIONNAIRE
VOUS OFFRE
LE CHOIX!

Pour un temps limité,
la Mazda 626 LX 1997
vous est offerte avec une de
ces trois offres fracassantes :

CLIMATISEUR SANS FRAIS
(INSTALLÉ PAR LE FABRICANT)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT
DE 1035\$

L'ÉVÈNEMENT
COMPLÈTEMENT
ECLATÉ
MAZDA

OU

279\$ LOCATION
Personnalisées
MAZDA

par mois/location 24 mois

Incluant entretien sans frais*



Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

Modèles 626 LX seulement. Le crédit de 1 035 \$ est déductible du PDSF. L'offre de location de la 626 LX 1997 est pour le modèle F4LS77AA00. Acompte de 1 800 \$, premier mois et dépôt de 350 \$ exigés. Transport et préparation de 795 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an, frais de 8 ¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

Quatre fois plus d'homicides chez les jeunes confiés à une société d'aide à l'enfance, en Ontario

TORONTO (PC) — Le taux de victimes d'homicides chez les enfants confiés aux soins des sociétés d'aide à l'en-

fance de l'Ontario est plus élevé que chez les autres enfants, indique le rapport d'un groupe de travail qui récla-

me la mise en place de normes provinciales en matière d'aide aux enfants négligés.

Le coroner adjoint Jim Cairns, l'un des auteurs du rapport, recommande la vigilance face à la négligence des parents ou des gardiens, selon lui le signe le plus courant de danger.

« Nous pouvons apprendre et peut-être prévenir des décès dans l'avenir en étudiant les décès du passé », a-t-il déclaré hier.

Le Dr Cairns et Mary McConville, directrice exécutive de l'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance, dirigent le Groupe de travail sur la mortalité chez les enfants qui a entrepris son étude en octobre dernier. Des questionnaires sur les décès ont été envoyés aux 55 sociétés d'aide à l'enfance de la province. Un rapport final est attendu pour juin.

12 VICTIMES D'HOMICIDES

Le groupe de travail s'est penché sur les décès des personnes âgées de moins de 18 ans en 1994 et 1995 qui ont fait l'objet d'un examen du coroner. Ces données n'incluent pas les enfants décédés de mort naturelle. L'étude a porté sur les enfants qui ont reçu des services d'une société d'aide à

l'enfance. C'était la première fois que de telles statistiques étaient colligées. Soixante-deux enfants sont morts pendant qu'ils étaient sous la garde ou recevaient des services d'une société d'aide.

Certains sont morts dans des accidents, par suicide, ou suite au syndrome de mort subite. Mais une douzaine d'entre eux, soit 19,4 %, ont été victimes d'homicides.

On a enregistré 793 décès chez l'ensemble des autres enfants, dont 44, ou 5,5 %, étaient des homicides.

C'est donc quatre fois plus d'homicides pour les enfants confiés à une société d'aide.

Il n'y a pas de statistiques nationales disponibles sur les décès d'enfants reliés aux services à l'enfance. Mais les constatations du groupe de travail ontarien pourraient inciter d'autres provinces à revoir leurs propres statistiques.

« Il devrait y avoir une formation spécifique sur les effets néfastes de la négligence à l'intention des travailleurs sociaux, avocats, juges et autres », suggère Mme McConville.

PUBLICATIONS • INTERNET • INTRANET • MULTIMÉDIA • RÉSERVATION • CONNECTIVITÉ • COMMERCE ÉLECTRONIQUE • MONTAGE VIDÉO • LOGICIELS • TÉLÉCOMMUNICATIONS • SOLUTIONS POINT DE VENTE • ENTREPRISES DE DONNÉES • FINANCES ET COMPTABILITÉ • CONCEPTION DE SITES WEB • ORIGINATEURS • RÉPÉTITIFS • FORMATION PROFESSIONNELLE

2 DERNIERS JOURS!

SIAQ SALON INFORMATIQUE/AFFAIRES DE QUÉBEC

3 GRANDES ALLOCUTIONS

MARDI 25 MARS	MERCREDI 26 MARS	JEUDI 27 MARS
10h00 LES SUBVENTIONS DU FONDS DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION EN 97	10h00 QUÉBEC, UNE RÉGION BRANCHÉE SUR LE MONDE	10h00 LE FINANCEMENT DES PROJETS : créativité, rigueur et endurance.

UNISYS **iSTAR** **TELAV**

- Participez à plus de **60 CONFÉRENCES** sur les nouveautés et les grandes tendances.
- Découvrez la puissance des **RÉSEAUX INTRANETS** avec Novell, MEI Division Conseil et AMI-Microage le **MARDI 25 MARS à 9h00**.
- Visitez le Pavillon «**QUÉBEC, UNE RÉGION BRANCHÉE!**» sur l'utilisation stratégique des nouvelles technologies de l'information.
- Découvrez les meilleurs outils internet au **THÉÂTRE MICROSOFT**.
- Comparez les plus récentes solutions comptables à **CONFRONTATION '97** présenté par l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, le **MERCREDI 26 MARS à 10h00**.
- Venez prendre conseils dans les divers **PAVILLONS THÉMATIQUES** de nos exposants.
- Participez gratuitement à l'un ou plusieurs des **12 SÉMINAIRES D'UNE DEMI-JOURNÉE** animés par les experts.

150 EXPOSANTS
100 CONFÉRENCES

SITE INTERNET
Information complète et **PASSEPORT GRATUIT** : <http://www.martin-intl.com>

25 26 27 MARS 97 **CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC**

MARDI 25 11h à 18h
MERCREDI 26 11h à 20h
JEUDI 27 11h à 18h
(Notez que plusieurs activités débutent à 9h00)

IMAGERIE NUMÉRIQUE • ALIMENTATION ÉLECTRIQUE • MONTAGE VIDÉO • SOLUTIONS MULTI-PLATES-FORMES • BASES DE DONNÉES • ÉDITION

Tous les ministères fédéraux devront favoriser le français

OTTAWA (PC) — Réclamée depuis longtemps par les francophones hors Québec, l'application de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles sera améliorée grâce à la participation du Conseil du trésor, a-t-on annoncé hier.

L'article 41, qui a connu des succès mitigés jusqu'à présent, oblige les agences et ministères fédéraux à « favoriser l'épanouissement » des communautés francophones et anglophones minoritaires, à « appuyer leur développement » et à « promouvoir l'usage du français et de l'anglais ». Faute de plan d'action, l'article n'a jamais véritablement été mis en application.

Désormais, le secrétariat du Conseil du trésor, selon l'entente conclue avec le ministère du Patrimoine, sera chargé de « fournir des conseils et des orientations aux institutions fédérales pour les aider à atteindre leur objectif aux termes de l'article 41 », a expliqué le président du Conseil du

trésor, Marcel Massé, dans un communiqué.

Toutefois, M. Massé n'indique pas comment, de façon concrète, ce contrôle s'exercera. Ce que déplore la

Le respect de l'article 41 incombait jusque-là au seul ministère du Patrimoine

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). « Cela représente une amélioration par rapport au mécanisme présent (...) Mais cela ne garantit pas des résultats concrets », a affirmé Lise Ouellette, vice-présidente de l'organisme.

« Il y a toute une culture à changer, a-t-elle poursuivi, au niveau du gouvernement fédéral (...) L'article 41 rend l'ensemble du gouvernement responsable du développement des communautés. Et c'est cela qu'on essaie de mettre en oeuvre depuis huit ans et les résultats sont, jusqu'à maintenant, très minces. »

Auparavant, la responsabilité de l'application de l'article 41 incombait au seul ministère du Patrimoine.

EN BREF

TORONTO

Manif pour le droit de fumer au resto

L'hôtel de ville de Toronto a été la cible lundi de vigoureuses protestations de restaurateurs opposés au nouveau règlement antibac, qui interdit de fumer dans tous les bars et restaurants de la ville sauf dans des sections séparées munies d'un système de ventilation distinct. Des restaurateurs en furie, qui soutiennent que leurs affaires périclitent depuis l'entrée en vigueur du règlement, le 3 mars, réclament sa suspension immédiate. Les protestations ont débuté par un rassemblement matinal à l'extérieur de l'hôtel de ville. Les manifestants ont ensuite perturbé une séance du conseil de ville à coups de huées et de sifflements. Un propriétaire de restaurant a même lancé des couches jetables en pleine salle du conseil, tandis que d'autres tachaient du poing sur des casseroles. Après six heures de tumulte, la police a escorté huit personnes hors de la salle. Un manifestant a été arrêté. (PC)

Ex-chef scout dans la porno infantile

Un ancien chef scout maintenant âgé de 75 ans a été arrêté hier, à Ottawa, relativement à une affaire de pornographie infantile et d'enlèvement. Eoin Dulmage est soupçonné d'avoir enlevé plusieurs adolescents à Ottawa, Kingston et Belleville dans les années 50, 60 et 70. Le présumé auteur de ces délits, Eoin Dulmage a été arrêté dans une résidence pour personnes âgées après la fouille de la maison qu'il habitait jusqu'à son dernier. Les policiers d'Ottawa-Carleton y ont découvert des centaines de photos incriminantes en noir et blanc. L'enquête a été instituée la semaine dernière à la suite des révélations d'une présumée victime dont l'identité n'a pas été dévoilée. (PC)

LÉVIS SUBARU

4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
833-1960

OPTION SUBARU

2505, Henri-Bourassa
Québec
648-9518

VACHON SUBARU

1093, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
387-7510

ACADIA SUBARU

Boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec
681-6000

SUBARU OUTBACK

OUTBACK 1997

399\$* PAR MOIS

Équipement complet

- Transmission automatique Roue de type «mag»
- Traction intégrale (4x4) Régulateur de vitesse
- Freins ABS à 4 circuits Banquette arrière rabattable, divisée 60/40
- Climatiseur Lave-glace et verrouillage à commande électrique
- Coussins gonflables Chaîne stéréo AM/FM, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs
- Porte-bagages Sièges et miroirs chauffants.
- Phares antibrouillard Appuie-tête arrière

SUBARU.
L'atTraction intégrale™

* Les mensualités de 399\$ s'appliquent à la Subaru Outback 1997 en vertu d'un contrat de location de 36 mois, moyennant un versement initial de 1750\$ ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus. Allocation de 20000 km par année, sujet à l'approbation de crédit. Pour un temps limité seulement.

EN BREF

MAIN-D'OEUVRE
Terre-Neuve signe
avec Ottawa

Pendant que les négociations Québec-Ottawa sont suspendues, Terre-Neuve est devenue la troisième province, lundi, à signer une entente sur la formation de la main-d'oeuvre après le Nouveau-Brunswick et l'Alberta. L'entente terre-neuvienne, de trois ans, se démarque des deux autres en ce qu'elle prévoit la gestion et non le transfert total des responsabilités en matière de formation. Le premier ministre Brian Tobin l'a voulu ainsi car, dit-il, le gouvernement fédéral est le mieux placé pour concevoir les programmes de formation et dispose des infrastructures nécessaires sur le terrain. Puisque Ottawa continuera à gérer les mesures actives d'emploi, il n'y aura pas de budget d'administration pour la province ni de transfert d'employés fédéraux. Par contre, à compter du 1er avril, Ottawa dépensera sur trois ans la somme de 308 millions\$ pour financer des prestations et des mesures d'emploi actives destinées aux travailleurs terre-neuviens. Il y aura aussi un budget annuel de 26 millions\$ pour payer les programmes de soutien au revenu. (PC)

Clennett plaide pour
un revenu minimum
décent et «digne»

QUÉBEC (PC) — Bill Clennett, le manifestant agressé par Jean Chrétien en février 1995, plaide l'octroi d'un revenu décent aux assistés sociaux.

Témoignant hier devant la commission parlementaire qui étudie à Québec la réforme de l'aide sociale, M. Clennett a rappelé qu'avec un nouveau plancher de 500\$ par mois pour un adulte vivant de l'aide sociale, «la voie est ouverte pour l'introduction d'une coupure de 150\$ par mois de non-participation» comme pénalité à ceux qui refusent les mesures d'insertion. Il ne resterait donc plus que 350\$ par mois à l'assisté social qui ne se soumet pas aux mesures. «S'il cherche à s'en sortir en partageant son logement, sa prestation sera réduite d'une autre tranche de 100\$» mentionne le document produit par M. Clennett.

Par contre, les besoins jugés «essentiels» tels que définis par les gouvernements pour une personne seule s'établissaient en 1996 à 667\$, a noté M. Clennett. La somme jugée essentielle comprend notamment 325\$ pour le logement, 161\$ pour la nourriture et 50\$ pour l'habillement. «Les personnes assistées sociales ont des gouvernements qui les ont abandonnées sur l'autel du déficit. Elles ne sont pourtant pas responsables de la pénurie de fonds dans les coffres du Trésor public», a dit M. Clennett.

Il réclame en conséquence pour toute personne «le droit à un revenu décent qui permet de vivre dans la dignité». Il a aussi demandé que la participation à un parcours de réinsertion ou vers un emploi se fasse sur une base volontaire.

Bill Clennett était hier le porte-parole d'un regroupement d'une vingtaine d'associations de l'Outaouais, la Table régionale sur la réforme de l'aide sociale.

L'ART DE VIVRE
AU VIEUX-QUÉBEC
SE CONCRÉTISE
SUR L'ÎLOT MONT-CARMEL



- UNE INSONORISATION DE HAUT NIVEAU
- UN SITE EXCEPTIONNEL
- LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES À DEUX PAS
- UNE QUALITÉ DE CONSTRUCTION REMARQUABLE
- UN MODELE D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
- UN MAGNIFIQUE PARC HARMONIEUSEMENT PAYSAGE, CÔTÉ COUR

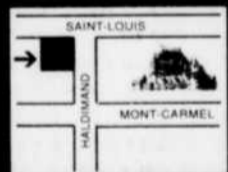


De plus en plus une réalité... nos condos neufs exceptionnels à deux pas du château Frontenac
Des résidences de 1, 2 et 3 chambres et des penthouses à partir de 115 000 \$, taxes incluses
Des espaces privés de stationnement intérieur et un vaste stationnement intérieur public pour vos invités

CENTRE D'EXPOSITION ET DE VENTE
43, RUE SAINT-LOUIS
QUÉBEC (QUÉBEC)

(418) 694-0039

MARDI AU VENDREDI 12H À 19H
SAMEDI ET DIMANCHE 12H À 17H



- ✓ CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES DE 100 % POUR 3 ANS
- ✓ AUCUN FRAIS DE CONDO JUSQU'EN MARS 1998
- ✓ TAUX HYPOTHÉCAIRES PROTÉGÉS POUR UN AN
- ✓ FRAIS DE NOTAIRE ET D'ÉVALUATION GRATUITS

LES MAISONS
DE
BEAUCOEURS
CONDOMINIUM
(ÎLOT MONT-CARMEL)

VOICI ENFIN L'OCCASION
EXTRAORDINAIRE QUE
VOUS ATTENDEZ POUR
VOUS INSTALLER DANS
LE VIEUX-QUÉBEC

MAINTENANT EN CONSTRUCTION
LIVRAISON DÈS SEPTEMBRE 1997

ENTREPOSEZ VOTRE FOURRURE CHEZ LALIBERTÉ
ET PARTICIPEZ À
La Grande Tournée Gastronomique



Et qui dit **PRINTEMPS**
dit **ENTREPOSAGE FOURRURE LALIBERTÉ !**

130 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA FOURRURE
CARTE «OR-TAXES» EN CADEAU AVEC CHAQUE ENTREPOSAGE

ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS

ATELIER DE FOURRURE SUR PLACE
Service de confection, de remodelage et de réparation.
Nettoyage et lustrage des fourrures.

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT (aucun achat requis.)

LE CAFÉ DE LA PAIX
LE PARMESAN
LE SAINT-AMOUR
LA TANIÈRE

LE LOUIS HÉBERT
LE BISTANGO
LA FENOULLIÈRE
LA CLOSERIE

GAGNEZ 8 REPAS
POUR DEUX PERSONNES
(valeur de 800\$)
Un rendez-vous avec huit
des meilleures tables
de la région de Québec.

Remplissez ce coupon,
déposez-le chez LALIBERTÉ
et courez la chance
de gagner une des
4 tournées gastronomiques
pour 2 personnes.

En collaboration avec



Remplissez ce coupon,
déposez-le chez LALIBERTÉ
Règlements disponibles au magasin.

Date: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Tél. bur.: _____

Code postal: _____

Rés.: _____

laliberté Depuis 1867

Mail Centre-Ville 525-4841 Stationnement gratuit avec achat

• Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean-LesÉge • Hôtel Ramada • Complexe Océan

IL MIO COMPUTER SOPRAVVIVERÀ ALL'ANNO 2000
GRAZIE AD UN PROGRAMMA CREATO A QUÉBEC

«Mon ordinateur survivra à l'an 2000
grâce à un logiciel conçu à Québec.»



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
et ses partenaires

Je n'aurais jamais cru que moi, Italien et croyant, j'aurais peur de l'an 2000! Mais quand j'ai compris ce que cela signifiait pour le système informatique de mon entreprise, j'ai été catastrophé. Dieu soit loué, il existe une solution: Recyc2000, un logiciel miraculeux mis au point par une firme de Québec, du nom d'Informission. Dire que je croyais que les innovations informatiques ne pouvaient venir que du Japon ou des États-Unis.

Bravo aux entreprises de la grande région de Québec qui, par leur expertise technologique et la qualité de leurs services conseils aident notre région à prendre le virage de l'an 2000.

QUÉBEC À LA GRANDEUR DU MONDE

Young propose un programme visant à revaloriser les militaires

Meilleurs salaires, moins de généraux et ombudsman au menu

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Doug Young a proposé hier un plan d'action pour redorer le blason des Forces armées canadiennes.

M. Young recommande de réformer le système de justice militaire, d'élargir les pouvoirs de la police militaire et d'augmenter le soldé des soldats dès le mois d'avril, pour la deuxième fois en un an.

Pour permettre aux militaires de déposer leurs griefs sans s'exposer à des menaces de leurs supérieurs, on propose la création d'un bureau de l'ombudsman. Celui-ci demeurera indépendant de la chaîne de commandement.

Les recommandations de M. Young s'appuient sur les rapports de deux groupes de travail et de nombreux documents qui font partie du plan d'action du ministre pour assurer l'avenir des Forces armées canadiennes.

D'importantes compressions budgétaires, un nouveau contexte géopoliti-

que et la multiplication des missions à l'étranger, tous ces éléments ont ébranlé une institution qui était déjà en perte de vitesse bien avant que les scandales des rites d'initiation, de la Somalie et de l'hôpital de Bakovici n'éclatent au grand jour.

Pour M. Young, les obstacles ne sont toutefois pas insurmontables, mais des changements de taille s'imposent car les valeurs, le leadership, la justice militaire et la discipline sont en cause.

Sans promettre de « solution miracle », M. Young se donne deux ans pour mettre en vigueur son plan d'action, qu'il a soumis hier au premier ministre Jean Chrétien.

Dans cette veine, le ministre recom-



Doug Young



Maurice Baril

mande donc le maintien de forces « aptes au combat » tel que recommandé par le Livre blanc de la défense de 1994. Il propose un effectif de 60 000 militaires et 30 000 réservistes.

Pour s'assurer que les plus hauts gradés comme les militaires du rang soient traités sur un pied d'égalité par le système de justice militaire, on propose des mesures pour le rendre plus transparent, responsable et impartial.

« Tout le monde doit être traité de façon égale », a résumé le président du groupe de travail sur la justice militaire, l'ex-juge en chef de la Cour suprême Brian Dickson.

Le juge-avocat général continuera à relever du chef d'état-major, mais ses

fonctions seront précisées dans la Loi sur la défense nationale. Pour éviter des situations de conflits d'intérêts, le Groupe consultatif spécial sur la justice militaire propose la création d'un nouveau poste, celui de Directeur des poursuites indépendant.

C'est lui qui sera chargé de déposer des poursuites contre des militaires. Les avocats militaires ne pourront plus à la fois offrir des conseils juridiques aux soldats tout en déposant des poursuites contre eux.

RÉÉVALUATION

Et on promet de revoir le rendement des militaires au bout de six ans et au bout de neuf ans pour les officiers.

Le ministre propose également:

- de réduire encore le nombre de généraux et d'amiraux à 65 en 1998;
- d'abolir la peine de mort dans le code de discipline militaire;
- de proscrire la consommation d'alcool pendant les situations d'urgence.

Taux de fertilité élevé au Canada

OTTAWA (PC) — La croissance de la population au Canada demeure une des plus élevées du monde industrialisé, grâce en bonne partie à l'immigration, indique Statistique Canada.

La population du pays s'est accrue de 1,3% en 1995, ce qui est quatre fois plus que la croissance enregistrée dans les pays appartenant à la Communauté européenne, a fait savoir l'agence fédérale hier, dans un rapport sur la population et les tendances démographiques canadiennes. Cette croissance est également supérieure à la croissance des populations de l'Australie et des États-Unis.

Au début de 1996, le Canada comptait 29,8 millions d'habitants, contre 29,4 millions un an plus tôt.

Le rapport constate que l'indice de fécondité total au Canada était de 1,64 enfant par femme en 1995, ce qui est pratiquement identique à l'année précédente.

ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie pour les hommes (75,1 ans) et les femmes (81,2 ans) n'a pas enregistré de gain notable en 1994 par rapport aux années précédentes.

Mais, note-t-on, la maladie d'Alzheimer fait un nombre croissant de victimes chez les personnes âgées: 1685 femmes et 859 hommes en 1994.

L'analyse de certains traits du comportement démographique révèle des différences appréciables entre les Québécois et les autres Canadiens.

Il en est ainsi du phénomène des unions libres. Entre 1981 et 1995, le nombre des personnes vivant en unions libres est passé de 700 000 à près de deux millions dans l'ensemble du pays. Mais en 1995, un couple sur quatre vivait en union libre au Québec, par rapport à un couple sur 10 dans le reste du pays et à seulement un couple sur 14 au Manitoba et en Saskatchewan.

Dans l'ensemble du Canada, l'indice de fécondité des femmes mariées est près du double de celui des femmes en union libre. Mais entre 1975 et 1984, les unions libres ont été 60% plus fécondes au Québec que dans le reste du Canada.

Entre les décennies 1975 à 1984 et 1985 à 1994, la fécondité des unions libres québécoises n'a augmenté que de 5%, alors que celle des unions libres du reste du pays s'est accrue de 40%.

Par ailleurs, le Québec se trouve au premier rang des décès par suicide. Alors que dans la plupart des autres provinces, ce taux a décliné, le taux moyen a été de 27,2 suicides pour 100 000 entre 1990 et 1994, par rapport à 16,3 pour 100 000 entre 1970 et 1974 au Québec.

LOI 101

Les accros à la langue coûteront plus cher

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec renforce les amendes pour les contrevenants à la Charte de la langue française.

La ministre responsable du dossier linguistique, Mme Louise Beaudoin, a rendu public un amendement en ce sens hier, lorsque la commission parlementaire de la Culture a entrepris l'étude détaillée d'une loi pour renforcer la loi 101.

Dans le cas d'un particulier qui enfreindrait la loi, l'amende minimale sera portée de 50 \$ à 250 \$. Pour une entreprise contrevenante, l'amende grimpe de 50 \$ à 500 \$.

Un rapport publié au printemps 1996 et démontrant que les acquis du français demeurent fragiles au Québec a convaincu le gouvernement de renforcer certaines dispositions de la Charte de la langue française, dont on fêtera le 20^e anniversaire en juillet.

La loi 40, actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, renforce la Charte de la langue française, notamment en resserrant le chapitre sur la francisation des entreprises et en rendant disponibles les logiciels en français.

La loi a aussi pour effet de recréer la Commission de surveillance de la langue, un organisme chargé d'assurer le respect de la Charte. La reprise de l'étude de la question linguistique a soulevé un autre vif débat entre députés ministériels et libéraux, hier.

FABRICVILLE 26^{ème} Anniversaire

AUJOURD'HUI JUSQU'AU MARDI 1er AVRIL SEULEMENT!

FABULEUSE FÊTE AUBAINES EN FÊTE

DOUBLURE
GRAND CHOIX DE COULEURS!
25-50% DE RABAIS

LIN SAHARA
Rayonne/Coton/Lin ou Rayonne/Lin
150cm
Rég. 9,99m **3^m**

LIN CACTUS
Coton/Lin
145cm
Rég. 9,99m **4^m**

TISSUS FAÇON LIN ET MELANGES DE LIN ISLAND
115cm
Rég. 8,99m **3^m**

Les Sam. 29 et Lun. 31 mars SEULEMENT!!!
Imprimés de COTON V.I.P.
100% Coton
115cm
Rég. 6,99m **4^m**

TISSUS À COSTUMES À FILS TEINTS TROPICAL
Poly/Rayonne
150cm
Rég. 13,99m **6^m**

DOUBLURE BEMBERG
ACHAT SPÉCIAL!
Rég. 6,99m **2^m**

POPELINE EN SOIE*
100% Soie
90cm
Rég. 9,99m
*Pas disponible dans tous les magasins
3^m

BENGALINE STERLING UNIE
Poly/Rayonne
150cm
Rég. 8,99m **3^m**

MOTIFS JUVENILES - DESIGNS COORDONNÉS
CHALLIS IMPRIMÉ
100% Rayonne
SEULEMENT!
Rég. 6,99m **2^m**

TISSUS À COSTUMES A FILS TEINTS
SANTANA
Poly/Viscose
150cm
Rég. 14,99m **6^m**

TISSUS À COSTUMES A RAYURES DOBBY
Poly/Rayonne/Coton/Lin
150cm
Rég. 9,99m **3^m**

POPELINE QUALITÉ EXTRA FIN
Poly/Coton
115cm
Rég. 5,99m **2^m**

SHANTUNG SATIN RAYÉ
100% Polyester
2^m Nouveaux Pastels
Obtenez Achetez 1m (au prix cour.)
Mètres GRATUITS
150cm Rég. 9,99m

CRÉPE CLARE
100% Polyester
150cm
Rég. 12,99m **6^m**

CRÉPE À COSTUMES CAMELIA
Poly/Viscose
150cm
Rég. 14,99m **6^m**

TISSUS À COSTUMES A RAYURES DOBBY
Poly/Rayonne/Coton/Lin
150cm
Rég. 9,99m **3^m**

POPELINE GRANDE LARGEUR
Poly/Coton
150cm
Rég. 6,99m **3^m**

LIN DESIRÉE
100% Polyester
115cm
Rég. 11,99m **5^m**

2 JOURS SEULEMENT!
LES Sam. 29 et Lun. 31 mars SEULEMENT!

DÉCORATION

DENTELLE POUR RIDEAUX BRISE-BISE
Rég. 7,99m **3^m**

100% COTON IMPRIMÉ POUR DRAPERIES
Rég. 19,99m **9^m**

RAYON D'ARTICLES DE COUTURE AU COMPLET

33 1/3% 40% 50%

DE RABAIS

- Boutons •Glissières
- Ciseaux •Colles
- Aiguilles et épingles
- Dentelle étroite à robes
- Articles de couture au tableau
- Rubans •Fils
- Élastiques •Biais
- Lisérés etc., etc.

LA MODE EN FÊTE

IMPRIMÉS FUJINETTE NASSAU*
100% Rayonne
115cm
Rég. 9,99m **5^m**
*Pas disponible dans tous les magasins

IMPRIMÉS FUJINETTE FARINI
100% Rayonne
150cm
Rég. 10,99m **5^m**

IMPRIMÉS DE COTON PURE BRED
150cm
Rég. 9,99m **2^m**
Obtenez Achetez 1m (au prix cour.)
MÈTRES GRATUITS

CRÉPE DAZZLE
100% Polyester
150cm
Rég. 14,99m **8^m**

IMPRIMÉS FUJINETTE NAUTICA ou COLONY
100% Rayonne
115cm
Rég. 8,99m **4^m**

IMPRIMÉS FUJINETTE SPANNER
100% Rayonne
115cm
Rég. 8,99m **4^m**

IMPRIMÉS FLORAUX POLY/COTON ANDREA
115cm
Rég. 5,99m **3^m**

FAILLE IMPRIMÉE et unie PARADISE
100% Polyester
115cm
Rég. 11,99 et 12,99m **6^m**

IMPRIMÉS FUJINETTE POLY/COTON ANDREA
115cm
Rég. 5,99m **3^m**

CRÉPES ET FILS CROISÉS DESTINY
Couleurs unies
100% Polyester
150cm
Rég. 14,99m **8^m**

IMPRIMÉS FLORAUX POLY/COTON ANDREA
115cm
Rég. 5,99m **3^m**

SHANTUNG OTTOMAN
100% Polyester
120cm
Rég. 14,99m **6^m**

FAILLE PEAU-DE-PÊCHE VICKI
100% Polyester
150cm
Rég. 12,99m **5^m**

CRÉPE À ENDOS SATINE CROISÉ
100% Polyester
150cm
Rég. 15,99m **6^m**

IMPRIMÉS DE POLYESTER MARLOWE
•Faille •Crépe •Georgette
100% Polyester
115cm
Rég. 12,99m **6^m**

MADRAS
100% Coton
115cm
Rég. 5,99m **3^m**

IMPRIMÉS COTON PIQUÉ SOUFFLE
150cm
Rég. 14,99m **8^m**

CRÉPE ÉTERNITE
100% Polyester
115cm
Rég. 13,99m **8^m**

FAILLE PEAU-DE-PÊCHE CHARLOTTE
100% Polyester
150cm
Rég. 14,99m **1^m**
Obtenez Achetez 1m (au prix cour.)
Mètre GRATUIT

MONTRÉAL Deux bars «à risque» ferment

MONTRÉAL (PC) — Cibles des plus récents attentats à l'explosif liés à la guerre des motards, le bar L'Énergie et le café Monte Carlo sont définitivement fermés, leurs propriétaires ayant volontairement rendu leurs permis d'alcool hier.

À la demande du Service de police de la CUM, les tenanciers avaient été convoqués devant la Régie des alcools, des courses et des jeux, qui désirait évaluer la pertinence d'interrompre l'exploitation de ces bars devenus sources potentielles de «danger pour la vie et la sécurité du public».

La Régie invoquait notamment la puissante déflagration qui a soufflé le Monte Carlo, à Lachine, et l'engin constitué d'une dizaine de kilos de dynamite qui a été désamorcé face à L'Énergie, rue Notre-Dame Est, le 17 mars.

À cet endroit, précède la police, il s'agissait du quatrième attentat à la bombe depuis 1986. Le bar était autrefois connu sous le nom du Café de l'Est. D'entrée de jeu, le propriétaire du Monte Carlo, Giovanni Mercury, a demandé aux régisseurs la révocation volontaire de ses permis d'alcool et de ses appareils de jeux électroniques.

Son procureur, Me Sergio Famularo, a déclaré que son client se considérait comme victime dans cette affaire et qu'il pensait aussi que la fermeture du bar préserverait la sécurité du public.

Tenancier de L'Énergie depuis un mois à peine, Vincent Aubry, un disc-jockey de 24 ans, a pour sa part lancé: «Ce qui s'est passé (l'attentat) m'a mis complètement à terre. C'est trop pour moi. Je m'en vais. J'ai embarqué dans cette entreprise pour faire plus d'argent et apprendre d'autres notions du métier. Ce n'est plus intéressant.»

L'homme a dit n'avoir reçu aucune menace, mais a refusé de commenter la mainmise des motards sur la place.

**Les proprios
volontaires
pour rendre
leurs permis**

Baisse dramatique des réserves de sang

Des chirurgies retardées à travers tout le pays

■ TORONTO (PC) — Des opérations chirurgicales sont retardées à travers tout le pays à cause de la diminution des réserves de sang de la Croix-Rouge canadienne. Des patients qui ont attendu des semaines, voire des mois, pour subir une intervention doivent se résigner à attendre encore plus longtemps.

Hier, un hôpital de Toronto annonçait qu'il retardait des interventions chirurgicales non urgentes sur des patients cardiaques à cause d'une pénurie de sang.

La semaine dernière, 20 opérations ont dû être reportées à Montréal, et pour la première fois de l'histoire de Winnipeg, des chirurgies facultatives ont dû être remises à plus tard faute de réserves de sang suffisantes. «C'est un énorme problème, a commenté Gwendolyn Spuril, directrice du département d'hématologie et du laboratoire de transfusion de l'hôpital Royal Victoria de Montréal. Nous avons annulé de nombreuses opérations cardio-vasculaires majeures, simplement parce que nous n'avons pas les réserves de sang requises», a-t-elle dit.

Selon la porte-parole de la Croix-Rouge Suzanne Munier, la crise serait en voie de se résorber à Montréal et Winnipeg. Mais à Winnipeg comme à Montréal, on soutenait que la situation restait précaire.

Les pénuries de sang surviennent à intervalles réguliers, habituellement à Noël ou pendant les vacances d'été, quand les donneurs se font moins nombreux. Mais au cours de l'année qui vient de s'écouler, les réserves de sang ont atteint un niveau critique à plusieurs reprises, à cause de la baisse des dons.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. On assiste souvent à une chute des dons pendant les semaines

de relâche du mois de mars. À cause des mises à pied, il devient plus difficile d'organiser des cliniques de dons de sang sur les lieux de travail. Les rhumes et les gripes ont été fréquents cet hiver — et les personnes infectées ne peuvent donner de sang.

On constate aussi que les gens sont moins prêts à donner du sang, en partie à cause de la controverse sur le rôle de la Croix-Rouge dans la tragédie qui a frappé des milliers de personnes infectées par le VIH et d'autres virus à la suite de transfusions de sang contaminé.

La Croix-Rouge admet elle-même que cela a eu un effet dissuasif. Et les règlements rigoureux adoptés l'an dernier pour rendre les réserves de sang plus sûres signifient qu'un plus grand nombre de donneurs potentiels sont rejetés.

Par exemple, ceux qui ignorent le passé sexuel des personnes avec lesquelles ils ont eu des relations sexuelles au cours de la dernière année ne peuvent donner de leur sang. Et ce qui prenait auparavant une demi-heure peut maintenant en prendre trois fois plus, à cause des longs questionnaires auxquels les donneurs doivent répondre et du processus de tri plus sélectif.

Personne n'entrevoit de fin prochaine aux pénuries. «C'est très complexe, expliquait Mme Spuril. D'un côté, la Croix-Rouge est tenue responsable de protéger les récipiendaires. De l'autre côté, elle est tenue responsable parce qu'elle n'arrive pas à attirer les donneurs.»

**Le scandale du sang contaminé
a un effet dissuasif et plus
de donneurs sont rejetés**

EN BREF

DRUMMONDVILLE Décision arbitrale en faveur de la Ville

La ville de Drummondville se dit satisfaite de la décision arbitrale qui vient d'être rendue pour le renouvellement de la convention collective de ses 70 policiers-pompiers. «La décision finale se traduira par des économies intéressantes et une productivité accrue au chapitre des opérations policières», ont déclaré hier la mairesse, Francine Ruest-Jutras, et le directeur de police, J. Marcel Lefebvre. Ainsi, le salaire des policiers sera haussé de 2% par année pour 94, 95 et 96. La semaine de travail de cinq jours revient en force, alors qu'elle était fréquemment de quatre jours. Quant à la patrouille en solo, elle s'étend maintenant de 6h à 23h, alors qu'elle se terminait à 20h avant. Le tribunal d'arbitrage a accueilli favorablement certaines demandes syndicales sur la reconnaissance de l'ancienneté et du droit de rappel des temporaires. (PC)

libéral de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, qui s'inquiétait du cheminement du dossier. Il n'y aura donc pas, du moins au niveau de la discussion sur la motion du gouvernement, de séances de la commission parlementaire que le premier ministre Bouchard avait promise. De plus, le gouvernement ne rendra pas publiques les études juridiques sur lesquelles il s'appuie pour justifier la voie qu'il a choisie afin d'implanter des CS linguistiques. (PC)

AIR ONTARIO Grève terminée

Les agents de bord d'Air Ontario devraient reprendre le travail aujourd'hui même après avoir ratifié hier l'entente de principe ayant mis un terme à leur grève de 11 semaines. Le transporteur régional a fait appel à des briseurs de grève durant l'arrêt de travail. Selon une porte-parole syndicale, les agents ont fait des gains en ce qui concerne la rémunération et les conditions de travail. (PC)

CS LINGUISTIQUES Pas de commission parlementaire

Le débat sur l'implantation des commissions scolaires linguistiques commencera aujourd'hui à l'Assemblée nationale sans la tenue d'une commission parlementaire, a indiqué hier le ministre Jacques Brassard. Le débat sur cette question sera ensuite suspendu «pour laisser le temps au gouvernement fédéral de donner des assurances que le processus constitutionnel (requis) sera complété de façon rapide et bilatérale», a répondu le ministre Brassard au dépu-

Le Canada pourrait bien rester en Haïti

Le Canada pourrait maintenir une présence militaire en Haïti une fois que sera terminé le mandat de la force onusienne d'intervention, a laissé entendre hier le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, à la veille de son départ pour une visite officielle dans ce pays. Au menu: des discussions sur la constitution d'une force d'intervention civile dans le pays. Le ministre a indiqué que la composante civile pourrait désormais prendre le pas sur sa composante militaire. (PC)

GESTION FINANCIÈRE INFORMATISÉE

DÉBUT: 26 mai 1997
DURÉE: 3 sessions (52 semaines)
DIPLÔME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Ce programme est destiné aux personnes désireuses de faire carrière dans le domaine de la gestion des affaires. Dans une économie constamment en changement où une gestion saine et l'utilisation de l'informatique sont devenues des nécessités absolues, vous serez familiarisés avec les domaines tels que:

- **COMPTABILITÉ (base, avancée, informatisée)**
- **FINANCE, FISCALITÉ, MARKETING, ÉCONOMIE**
- **LOGICIELS: Word, Excel, Access, Fortune 1000, Windows, Internet, informatique de gestion, etc.**

Tous les étudiants sont admissibles aux:
PRÊTS ET BOURSES, au PROGRAMME SPRINT, et/ou à l'ASSURANCE-EMPLOI. SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT.

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

**LE COLLÈGE
BART**

Orienté vers l'avenir
depuis plus de 80 ans

522-3906
751, côte d'Abraham, Québec

COURS DU SOIR

DÉBUT: 2 avril 1997

WORD, VERSION 7.0 WINDOWS	lundi et mercredi
WORD AVANCÉ, VERSION 7.0 WINDOWS	mardi et jeudi
EXCEL 5.0 WINDOWS	mardi et jeudi
ACCESS 2.0 WINDOWS	lundi et mercredi
MICRO-ORDINATEUR ET APPLICATIONS BUREAUTIQUES	mardi et jeudi
FRANÇAIS ÉCRIT	lundi et mercredi
RÉDACTION DE RAPPORTS	mardi et jeudi
ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE 104	mardi et jeudi
ANGLAIS INTERMÉDIAIRE 301	mardi et jeudi
ANGLAIS DES AFFAIRES 308	mardi et jeudi
COMPTABILITÉ	lundi et mercredi
FORTUNE 1000 DE BASE	lundi et mercredi
FORTUNE 1000 SPÉCIALISÉ	lundi et mercredi
MÉTHODOLOGIE DE PRISE DE NOTES	lundi et mercredi
DACTYLOGRAPHIE I	lundi et mercredi

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

**LE COLLÈGE
BART**

Orienté vers l'avenir
depuis plus de 80 ans

522-3906
751, côte d'Abraham
Québec

ERNEST

Montréal
Québec
Ottawa
Gatineau
Sherbrooke
Chicoutimi
Trois-Rivières

H O M M E

Chrétien se défend d'avoir réduit son déficit sur le dos des provinces

■ LAVAL (PC) — Le jour du dépôt du budget à Québec, le premier ministre du Canada Jean Chrétien a soutenu que le fédéral a assaini ses finances en coupant davantage dans ses propres dépenses, tentant d'épargner le plus possible les provinces.

Le premier ministre du Canada était conféré invité, hier midi, à la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, devant environ 400 représentants du monde des affaires.

Quelques heures avant que le ministre des Finances Bernard Landry ne dévoile son budget, le premier ministre Chrétien a tenu à répliquer d'avance aux reproches qui pourraient être formulés envers le fédéral, qui a réduit ses paiements de transfert aux provinces.

« Les réductions les plus fortes ont presque toutes été effectuées dans les dépenses de programmes fédéraux directs. Nous avons veillé à ce que les compressions apportées à nos propres programmes dépassent les réductions de nos transferts aux provinces », se défendait M. Chrétien.

Le premier ministre a mis à l'essai des thèmes qu'il reprendra au cours de sa prochaine campagne électorale: le Canada a repris « une place d'honneur parmi les pays bien gérés du monde », même si le taux de chômage

reste élevé, notre économie a créé des milliers d'emplois; « nous ne coupons pas les programmes dont les Canadiens ont besoin »; la collaboration entre les deux ordres de gouvernement peut marcher.

Bien qu'il affirme ne pas vouloir parler de constitution, le thème de la souveraineté du Québec a été abordé devant les gens d'affaires de Laval.

M. Chrétien redit que l'incertitude qui découle de la tenue d'un autre référendum retarde la reprise économique au Québec et y entretient un taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du Canada.

Le chef libéral a écorché le chef conservateur Jean Charest, sans le nommer toutefois, à cause de sa promesse de réduire les impôts. « Comme d'autres qui le font en ce moment avec une certaine légèreté, j'aimerais moi aussi pouvoir promettre des réductions d'impôt. Mais nous n'en sommes pas encore là, même si on voit enfin la lumière au bout du tunnel. »

Si Québec et Ottawa sont en « pause

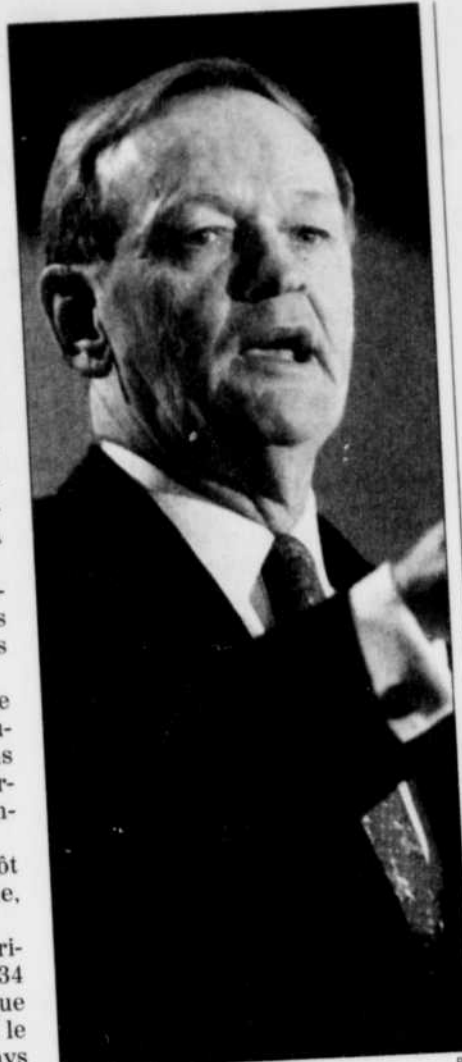
réflexion » et ne s'entendent toujours pas sur le dossier de la formation de la main-d'oeuvre, M. Chrétien, lui, se montre tout de même optimiste. « Je suis convaincu que nous sommes en mesure de signer une entente avec le Québec qui nous permettra de régler une fois pour toutes ce dossier, tel que les gouvernements successifs du Québec le demandent depuis de très nombreuses années. » Sans donner de date butoir, il a noté que « le plus tôt sera le mieux ».

Malgré ces allusions hautement électorales, M. Chrétien persiste à ne pas confirmer que des élections générales approchent.

« J'ai été élu dix fois. J'espère être élu onze fois bientôt. Nous aurons des élections d'ici 17 mois ou plus tôt, si ma femme me le dit. J'en ai parlé à ma femme, le temps n'est pas encore arrivé. »

M. Chrétien, qui célébrera bientôt son 34e anniversaire de vie politique, a encore le goût de se battre.

« Pour moi qui ai eu le très grand privilège de servir ce pays pendant 34 ans, je suis prêt à continuer parce que je veux que nos enfants aient dans le XXIe siècle, encore pour eux, un pays uni d'un océan à l'autre, un pays qui fait l'envie du monde. »



Le premier ministre Chrétien.

Contre les «sornettes» sur le Québec

Une campagne de publicité à l'étranger

QUÉBEC (PC) — Le Québec va lancer une campagne de publicité à l'étranger pour contrer les «sornettes» qu'on y colporte à son sujet, a annoncé hier le premier ministre Lucien Bouchard.

« J'ai consacré du temps dans ma journée sur la préparation de la campagne qui va nous permettre de redresser ces sornettes à l'étranger », a dit M. Bouchard à l'Assemblée nationale.

C'est la députée de Lapinière, Fatima Houada-Pépin, qui a soulevé un article publié dans le journal américain Boston Globe, où on traitait Montréal de «ville éclatée» parce que «les séparatistes font fuir les anglophones et chuter l'économie».

Le premier ministre Bouchard a qualifié ces propos de «hargneux, arriérés injustes et fielleux», reprochant à l'opposition libérale d'y faire écho.

Déjà certains contribuent à rétablir à l'étranger la réputation de la métropole et du Québec, a noté le premier ministre. Il a cité à cet égard le groupe de gens d'affaires dirigés par Brian Levitt, l'analyste financier new-yorkais du Wall Street Journal Jack Dempsey «qui conclut que Montréal refait surface avec ses grands avantages», ou encore la récente décision de la papetière

Abitibi-Consolidated d'installer son siège social à Montréal.

Quant au ministre responsable de la Métropole, Serge Ménard, les articles du genre de celui du Boston Globe «sont calomnieux. Ce sont des tissus de mensonges».

Le ministre a cité un extrait de l'article où un psychologue prétend que la moitié de la population ne dort pas la nuit à cause de son inquiétude.

Selon M. Ménard, ce serait plus facile de préserver la réputation du Québec si on cessait d'utiliser des expressions comme «police de la langue» pour désigner la Commission de protection de la langue française que le gouvernement veut réinstaurer.

«Le mot police exprime l'idée d'arrestation, d'incarcération. Les inspecteurs (dans le dossier linguistique) utilisent leur jugement et aide les gens à se corriger pour se soumettre à la loi. Cessons d'utiliser des termes qui nuisent à Montréal», a dit le ministre Ménard.

La députée Houada-Pépin a soulevé l'importance de «corriger cette image dévastatrice» du Québec, compte tenu que les échanges économiques entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre s'élèvent à 9,2 milliards \$ par année.

Quant au chef de l'opposition, Daniel Johnson, il a rappelé qu'il avait lui-même mis en place la Société Innovatech de Montréal pour le développement économique de la région, au point qu'un journal titrait récemment que «la métropole s'ennuie de Daniel Johnson».

Ce titre confirme «qu'il s'écrit beaucoup de faussetés sur Montréal», a ironiquement conclu le ministre Ménard.

Des propos hargneux, arriérés, injustes et fielleux

4x40



Nous vous présentons le tout nouveau Jeep Cherokee Sport 1997.

Avec plus de 40 améliorations tant au niveau du design que du groupe motopropulseur, de la suspension et de l'habitacle, le 4 X 4 original vient encore de gagner en originalité.

LE TOUT NOUVEAU JEEP CHEROKEE SPORT 1997.
L'ensemble 26E + GAL comprend :

- Deux sacs gonflables
- Moteur 4.0 litres de 190 chevaux
- Transmission automatique à 4 rapports
- Command-Trac mode temporaire à 4 roues motrices
- Nouveau bloc de commande plein plancher
- Nouveaux rétroviseurs extérieurs chauffants élargis (optionnel)
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Nouveaux baudriers avant à hauteur réglable
- Nouveau tableau de bord et nouveau volant
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Isolation sonore améliorée
- Nouvelle grille et nouveaux phares
- Nouveau hayon tout acier
- Nouveau réservoir d'essence en plastique

254\$*

Une telle offre est à ne pas manquer!

par mois. Terme de 30 mois. Versement initial de 3950\$. Transport inclus.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle.



*Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltee. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'incident de kilométrage après 50 000 km au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et servir à commander.

EN BREF

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Déficit réduit

Échaudé par les secousses causées par deux déficits budgétaires consécutifs, le ministre des Finances de la Colombie-Britannique a déposé hier un budget conservateur, conçu pour redonner de la crédibilité à son gouvernement néo-démocrate. Le ministre Andrew Petter, travaillant à partir de prévisions de revenus qu'il a qualifiées de prudentes, a indiqué que le déficit pour l'exercice 1997-98 serait de 185 millions\$. C'est moins de la moitié du déficit de 395 millions\$ de l'an dernier. Il a admis que la réputation du gouvernement avait été entachée par ses précédents budgets. Il a affirmé que le gouvernement injecterait davantage de fonds dans l'éducation et la santé, tout en réduisant légèrement l'impôt sur le revenu des particuliers et en maintenant le gel des frais d'assurance auto, d'électricité et d'éducation supérieure. Le gouvernement s'attend cependant à tirer environ 150 millions\$ en hausse des revenus tirés des jeux de hasard, et d'autres frais aux usagers. Le budget prévoit également recueillir 18 millions\$ en augmentant la taxe sur le tabac à rouler. (PC)

LE MONDE

De plus en plus d'enfants se prostituent

■ CALCUTTA (AP, AFP) — Malgré les efforts d'une centaine de pays après la conférence de Stockholm, l'an dernier, la prostitution enfantine reste un commerce lucratif dans le monde, un phénomène qui poursuit son essor et prive des millions d'enfants de leur jeunesse.

Elle la situation ne fait qu'empirer. Dans les pays en voie de développement, de plus en plus de gens viennent s'installer dans les villes, où la pauvreté conduit au développement de la prostitution. Parallèlement, les progrès des communications dans le monde permettent à un nombre croissant d'étrangers de se livrer au tourisme sexuel.

Le phénomène est tellement implanté et complexe que certains experts se demandent si des mesures vraiment efficaces peuvent être prises pour le combattre.

La prostitution enfantine a ses clients, qui sont souvent des « touristes sexuels » venus de l'étranger, de plus en plus susceptibles de faire l'objet de mesures de répression très mé-

diatisées. Mais elle profite aussi, et souvent dans l'ombre, à de véritables exploités dans la population locale.

En Inde, par exemple, la prostitution est la principale source de revenus pour des villages entiers. Ce « métier » se transmet de mère en fille, comme une sorte de commerce traditionnel lié à la religion.

Des trafiquants locaux profitent aussi de ce phénomène, des policiers corrompus qui ferment les yeux sur de tels agissements, et les familles elles-mêmes qui refusent parfois d'admettre la façon dont leurs enfants gagnent cet argent.

Pourtant, en Inde, la prostitution enfantine reste un commerce honteux dont peu de personnes reconnaissent l'existence.

Aux Philippines, le problème est également très important puisqu'il concernerait environ 60 000 enfants, mais le chiffre actuel pourrait être plus élevé, selon la branche locale de *End Child Prostitution*.

100 000 JEUNES AMÉRICAINS

Ce phénomène ne se limite cependant pas aux pays du Tiers-Monde. L'UNICEF estime ainsi à 100 000 le nombre d'enfants qui se prostituent aux États-Unis. Beaucoup subissent des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles à la maison.

Ils travaillent dans les rues, des bars d'hôtels de luxe ou des instituts de massage, et participent à tout un commerce lié à la pornographie. Cette prostitution se développe autant dans les grandes villes que dans les petites communes.

Au Japon et dans d'autres pays industrialisés, des collégiennes issues de la classe moyenne se tournent parfois vers la prostitution pour se procurer des vêtements à la mode. Mais la comparaison s'arrête là.

Dans les pays industrialisés, les jeunes ne se livrent en général à la prostitution que pendant une période limitée, en fonction de circonstances ponctuelles comme des problèmes familiaux. Dans le Tiers-monde, au contraire, c'est la pauvreté qui conduit les enfants à la prostitution et ils n'ont souvent aucun espoir d'en sortir.

Pour lutter contre ce phénomène, une dizaine de pays ont voté des lois pour dissuader leurs ressortissants de se livrer au tourisme sexuel sur des enfants à l'étranger. L'Australie a été un des premiers pays à voter, en 1994, une loi contre le tourisme sexuel, exposant ses ressortissants à des peines pouvant aller jusqu'à 17 ans de prison.

Entre-temps, les travestis et prostituées de Rio de Janeiro, au Brésil, seront désormais arrêtés pour attentat à la pudeur et conduits au poste de police le plus proche.

ALBANIE

Escalade de la violence

■ TIRANA (d'après AFP) — Quatre policiers ont été abattus par des gangs armés en Albanie en 24 heures, des meurtres qui marquent une escalade de la violence dans ce pays dont les dirigeants réclament en vain une intervention des Européens pour rétablir l'ordre.

Malgré l'instabilité de la situation, les ministres européens des Affaires étrangères n'ont encore pu se mettre d'accord sur l'envoi d'une force pour sécuriser la distribution de l'aide humanitaire sur le sol albanais.

Une cinquantaine d'enfants albanais ont été blessés par des armes automatiques au cours des trois derniers jours dans la seule région de Tirana alors que d'autres courent un grave risque en jouant avec des grenades comme avec des ballons. Plusieurs souffrent de blessures qui ont conduit à des amputations.

LES BANDES ARMÉES

Depuis une semaine environ, la violence en Albanie a pris un nouveau tournant avec l'intervention de bandes armées. Les 1300 détenus du pays se sont échappés des prisons à la faveur du chaos. Des meurtres, des viols et des vols sont signalés de plus en plus fréquemment par la police, qui se réorganise difficilement, faute d'équipement.

Les quatre meurtres de policiers recensés depuis lundi sont les premiers depuis le 28 février, lorsque des agents de la police secrète (SHIK) avaient été

brûlés vifs à Vlora, le bastion de la contestation contre le président Sali Berisha dans le sud de l'Albanie.

Trois policiers ont été abattus, lundi soir, à Vlora, une ville où la mafia albanaise s'est renforcée à la faveur de la crise, lorsque leur véhicule a été pris pour cible à l'arme automatique par des malfaiteurs. Les policiers, de 28 à 43 ans, ont été criblés de balles, sortis de la voiture, à nouveau mitraillés.

« Nous sommes en état de choc. Les bandes armées sont mieux armées que nous », a déclaré un responsable de la police de Vlora, Izet Kuçi. « Nous avons demandé des renforts et des blindés à Tirana, mais rien n'est encore arrivé. Si ça continue, nous allons tous démissionner », a-t-il ajouté.

Hier, des malfaiteurs ont brièvement pris en otages quatre médecins italiens à l'hôpital de Vlora pour obtenir son évacuation vers l'Italie. La prise d'otages s'est achevée avec l'arrivée à Vlora de quatre hélicoptères italiens dont l'un a évacué le malfaiteur.

Le gouvernement a assuré à plusieurs reprises qu'il serait « impitoyable » contre les bandes armées, mais celles-ci semblent avoir pour l'instant le dessus.

O. J. veut un nouveau procès

LOS ANGELES (AP, Reuter) — Les avocats d'O.J. Simpson, soulevant 12 points de droit et estimant excessive la peine de 33,5 millions \$ en dommages imposée à leur client, viennent de déposer une requête afin d'obtenir un nouveau procès civil.

Les avocats affirment que Simpson n'a pas eu droit à un procès juste, il y a tout juste quelques semaines, lorsqu'il a été poursuivi par les familles de Nicole Brown Simpson et Ronald Goldman, assassinés en juin 1994. L'ex-joueur de football a alors été condamné à verser aux requérants 8,5 millions \$ à titre de compensation et 25 millions \$ à titre de dommages punitifs. En octobre 95, Simpson avait été acquitté par une cour criminelle des meurtres de Nicole Brown Simpson, son ex-femme, et de l'ami de cette dernière, Ronald Goldman.

La requête d'un nouveau procès au civil se fonde sur une « preuve récemment découverte, importante pour l'accusé », qui n'aurait pu être présentée lors du procès. Ils n'ont pas précisé la nature de cette « nouvelle preuve », pas plus que les « fautes de procédure » ou la « mauvaise conduite du jury » évoqués dans leur document.

100 000 réfugiés repérés au Zaïre

NAIROBI, Kenya (d'après AP) — Les agences de l'ONU ont repéré, hier, au Zaïre quelque 100 000 réfugiés rwandais en marche vers Kisangani, le nouveau fief des rebelles de Laurent-Désiré Kabila. Ces Hutus sont apparemment résignés au rapatriement et semblent chercher à rejoindre les organisations humanitaires.

Depuis la chute du camp de Tingi-Tingi, il y a plus d'un mois, ils s'étaient rassemblés à Ubundu, à moins d'une centaine de kilomètres au sud de Kisangani.

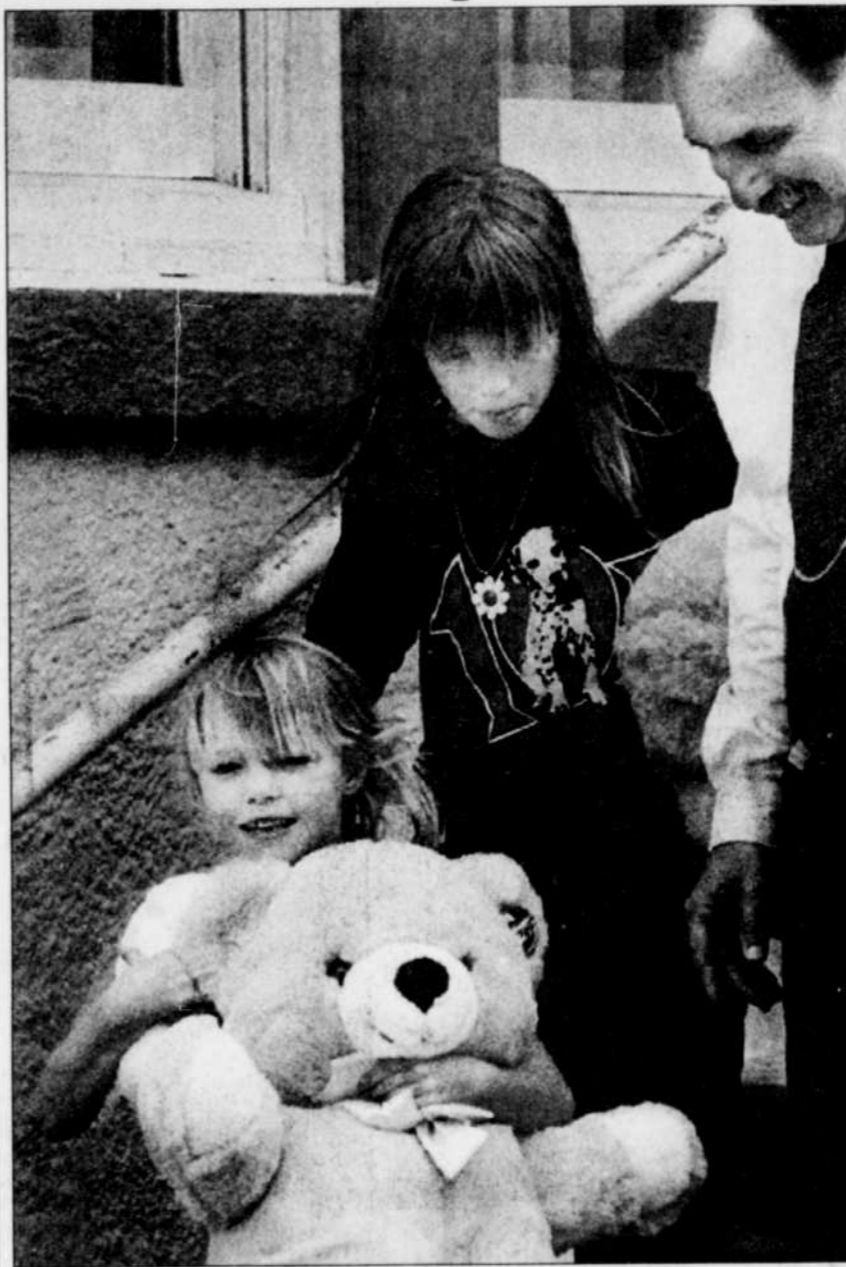
Aujourd'hui à Ubundu, toujours sous le contrôle des forces gouvernementales et que les ONG ont pu survoler, hier, pour la première fois depuis la chute de Kisangani, il y a plus d'une semaine, seuls restaient une centaine d'enfants abandonnés ou perdus et une cinquantaine d'adultes trop faibles ou trop malades pour prendre une nouvelle fois la route.

« Tout le monde a gagné la rive occidentale du fleuve Zaïre, ils se dirigent vers le Nord, vers Kisangani », a expliqué la porte-parole du Programme ali-

mentaire mondial. On craint toutefois que plusieurs centaines de réfugiés n'aient péri dans cette tentative de traverser le fleuve Zaïre depuis sa rive orientale, où se situait le camp d'Ubundu. Sur la rive occidentale court une voie ferrée qui mène à Kisangani.

Des dizaines de milliers de réfugiés se sont arrêtés dans deux gares le long de la voie et un autre groupe d'environ 15 000 personnes est parvenu à moins de sept kilomètres de la capitale du Haut-Zaïre.

Libérées d'une prise d'otages



Jessica Hainer, 6 ans, et sa soeur Teresa, 9 ans, quittent un lieu de protection de l'enfance avec un policier de Daytona Beach. Kinappées dans l'État du Michigan, vendredi, elles étaient retrouvées saines et sauvées, hier, en Floride. Deux adolescents et un jeune adulte ont été arrêtés relativement à cette mystérieuse prise d'otages au sujet de laquelle les policiers sont demeurés peu bavards.

Un grave défaut de conception de l'empennage vertical des Boeing 737

LONDRES (d'après AFP) — L'empennage vertical, ou gouvernail de direction, des 3000 Boeing 737 en service dans le monde présente un défaut de conception, selon la BBC qui cite un rapport du Bureau américain pour la sécurité du transport (NTSB).

Selon ce rapport, « une ou peut-être deux catastrophes aériennes majeures ont été provoquées par ce défaut de conception ».

Cependant, Boeing continue à vendre une dizaine de ce birécacteur par mois, poursuit la BBC, ajoutant que le

constructeur aéronautique américain n'a pas encore modifié le programme d'entraînement de l'équipage de cet appareil afin de faire face à ce problème, malgré la demande pressante du NTSB.

Le 21 février, le NTSB avait demandé à l'administration fédérale de l'aviation d'accélérer le contrôle des empennages verticaux sur les Boeing 737. Cette pièce a connu des anomalies, faisant que l'appareil virait dans la direction opposée à celle commandée par le pilote. Le NTSB avait de-

mandé « dans une lettre urgente » aux autorités fédérales ainsi qu'à Boeing de régler la question d'ici deux ans.

Washington avait déjà annoncé un programme pour modifier les systèmes de commandes des empennages verticaux sur la flotte mondiale des vieux Boeing 737. Ces mesures intervenaient après que des tests eurent indiqué que la défaillance de soupape dans le mécanisme de commande de l'empennage vertical de queue aurait pu être responsable d'un accident d'un 737 d'United Airlines, en 1991.

PÉROU

Compromis en vue

Les rebelles et le gouvernement s'orienteraient vers un compromis pour mettre fin à la crise des otages à Lima. En acceptant de libérer les otages, les rebelles pourraient bénéficier de l'asile à Cuba et de la libération de 17 de leurs camarades emprisonnés, ont rapporté, hier, deux journaux de la capitale péruvienne. Selon *El Sol* et la *Republi-ca*, qui citent des sources proches des négociations, cet accord nécessiterait cependant que le gouvernement péruvien et les preneurs d'otages du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) cèdent du terrain sur des points essentiels. (AP)

COLOMBIE

Mutinerie majeure

Quelque 1500 détenus de la prison Modelo de Bogota se sont mutinés, hier, exigeant des améliorations de leurs conditions de détention, et ils ont rencontré dans l'après-midi les autorités de la prison afin d'arriver à un accord. Cette prison comprend 4000 détenus, dont des dirigeants de la guérilla et des responsables du trafic de drogue. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Bastonnade raciste

Trois adolescents blancs, soupçonnés d'avoir sauvagement battu, vendredi, à Chicago (Illinois), un garçon noir de 13 ans qui s'était aventuré dans un quartier blanc de la ville, ont été arrêtés et inculpés, hier, de tentative de meurtre, de coups et blessures aggravés et de crime raciste. Le jeune garçon, Leonard Clark, se trouvait toujours dans le coma, hier, à l'hôpital de Cook County où il a été hospitalisé après l'agression. Les trois suspects, des lycéens ou étudiants âgés de 17, 18 et 19 ans, ont été remis en liberté moyennant des cautions de 10 000 à 15 000 dollars dans l'attente de leur procès. (AFP)

Bush en parachute

Hier, l'ex-président américain George Bush a sauté en parachute, volontairement cette fois, plus de 50 ans après y avoir été obligé lorsque son avion fut abattu par les Japonais au-dessus du Pacifique en 1944. « C'était super », a affirmé M. Bush, 72 ans, après son saut de neuf minutes au-dessus d'une base militaire de l'Arizona. L'ancien président a sauté d'une altitude d'environ 3800 mètres, entouré d'une équipe des Golden Knights, une unité d'élite parachutiste de l'armée américaine. Après une chute libre, il a ouvert son parachute à environ 1300 mètres du sol comme prévu et s'est posé à 50 mètres de la cible. (AFP)

Objectif Mars

Une nouvelle étape vers un voyage de l'homme vers Mars a été franchie, hier, avec la décision de la NASA d'examiner dans quatre ans les conditions de vie sur la planète à l'aide de deux sondes, dont le lancement était déjà prévu pour l'an 2001. L'agence spatiale américaine a en effet décidé de modifier les missions que devaient effectuer ces sondes afin de déterminer s'il est possible d'extraire de l'atmosphère martienne des éléments permettant de fabriquer du combustible pour un retour vers la Terre du vaisseau spatial et d'étudier les radiations auxquelles l'Homme serait soumis pendant son séjour sur la planète. La mission de 2001 se composera d'un engin qui se posera sur la planète, avec un robot capable de parcourir des dizaines de kilomètres et d'un autre qui restera en orbite. Elle permettra entre autres d'établir une carte minéralogique complète de Mars. (AFP)

CATASTROPHES EN 1996

50 milliards \$ US

Des inondations en Chine et en Inde aux coûteuses incendies au siège parisien du Crédit Lyonnais et dans le tunnel sous la Manche, les catastrophes naturelles et humaines ont, en 1996, tué 22 000 personnes et coûté 50 milliards \$ US de dégâts. Seul un quart de ces sommes était couvert, selon la Suisse de Réassurances. Pour le second réassureur de la planète, les dommages « assurés » se sont élevés à 12,3 milliards \$, hors responsabilité civile pour tout le secteur mondial de l'assurance. (AFP)

A-16

Le printemps Eaton

20% de rabais* sur toute la collection Casual Connection et sur une sélection de merchandise Attitude seulement chez Eaton.

Veste à carreaux Casual Connection - Prix courant 69⁹⁹\$**

En vente

55\$



Saharienne Casual Connection - Prix courant 59⁹⁹\$**

En vente

47⁹⁹\$



T-shirts à encolure en V Casual Connection - Prix courant 24⁹⁹\$**

En vente

19⁹⁹\$

Tons unis
Prix courant 19⁹⁹\$
En vente 15⁹⁹\$



Sandales en cuir à double bande Casual Connection - Prix courant 55\$

En vente

44\$



Tenues décontractées Casual Connection - Haut ras du cou en coton molletonné - Prix courant 34⁹⁹\$**

En vente

27⁹⁹\$

Haut ras du cou rayé (non représenté)
Prix courant 24⁹⁹\$**
En vente à 23⁹⁹\$



Pantalon à carreaux extensible Casual Connection
Prix courant 59⁹⁹\$**

En vente

47⁹⁹\$



Short en coton molletonné
Prix courant 29⁹⁹\$**

En vente

23⁹⁹\$



Veste en coton molletonné Casual Connection
Prix courant 49⁹⁹\$**

En vente

39⁹⁹\$



Robe genre militaire Attitude
Prix courant 59⁹⁹\$**

En vente

47⁹⁹\$



*Le rabais de 20% s'applique au prix courant étiqueté.
**Offre de lancement. Après le 13 avril, nos prix courants s'appliquent.